

Lumb'infos

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LUMBIN

N°72 JANVIER 2025

2025

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



C'EST PRATIQUE!

MAIRIE DE LUMBIN

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.

Accueil l'après-midi sur RDV.

04 76 08 21 85

bienvenue@lumbin.fr

www.lumbin.fr



Vous pouvez également nous joindre aux numéros suivants :

- ▶ Urbanisme 04 76 08 25 22
- ▶ CCAS 04 76 08 21 85
- ▶ Enfance-Jeunesse 04 76 08 24 78
- ▶ Centre de loisirs 04 76 08 24 97
- ▶ Comptabilité 04 76 08 24 53
- ▶ Direction générale 04 76 08 24 56

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque au public :

- ▶ Mardi et vendredi : 16h-19h
- ▶ Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
- ▶ Samedi : 10h-12h30

Pendant les vacances scolaires :

- ▶ Mardi et vendredi : 14h-19h
- ▶ Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
- ▶ Samedi : 10h-12h30

Tél. : 04 76 08 24 36

Mail : bibliotheque@lumbin.fr

Site : bibliotheques.le-gresivaudan.fr

PERMANENCES URBANISME

Mardi et jeudi de 9h à 12h

MULTI-ACCUEIL : LES LUMBOUT'CHOUX

Tél. : 04 76 92 46 15

Mail : multiaccueil.lumbin@le-gresivaudan.fr

ÉCOLES

- ▶ École maternelle 04 76 08 27 62
- ▶ École élémentaire 04 76 45 90 13

SERVICES PÉRISCOLAIRES

A partir de 16h, vous pouvez appeler les numéros suivants :

- ▶ École maternelle 06 75 03 97 60
- ▶ École élémentaire 06 70 49 28 81



SERVICES AUX USAGERS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU TOUVET

15 Avenue Montfillon - Tél. : 04 76 08 45 87

Ouverture :

- ▶ Lundi et mardi : 9h-12h / 13h30-16h
- ▶ Jeudi : 9h-12h / 13h30-15h30

ORDURES MÉNAGÈRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN
DIRECTION DES DÉCHETS

219 rue Guynemer - ZA La Grande Île
38420 Le Versoud

Tél. : 04 76 08 03 03

Mail : dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Ouvert au public :

- ▶ Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
- ▶ Vendredi : 08h30-12h00

SERVICES DES EAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN

Z.A. Tire-Poix - 38660 St-Vincent-de-Mercuze

Tél. : 04 76 99 70 00

Mail : servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

- ▶ Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

ENEDIS

Pour tout dépannage sur le réseau électrique ou pour signaler un incident/un danger, contactez Enedis au numéro suivant :

- ▶ 09 72 67 50 38 (appel non surtaxé)

NUMÉROS UTILES

- ▶ Samu 15
- ▶ Pompiers 18
- ▶ Pharmacie de garde 04 76 63 42 55
- ▶ Gendarmerie du Touvet 04 76 08 45 94
- ▶ Gendarmerie de Goncelin 04 76 71 70 16
- ▶ SOS médecins 04 38 701 701
sosmedecins-france.fr

HORAIRES UTILISATION ENGINSONORES

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h-12h / 13h-19h
- ▶ Le samedi de 8h30-12h / 14h-19h
- ▶ Interdite les dimanches et jours fériés.

SOMMAIRE

- ▶ VIE LOCALE 04
- ▶ ENFANCE ET JEUNESSE 14
- ▶ DOSSIER : L'HISTOIRE DU CORBILLARD DE LUMBIN 19
- ▶ LE COIN LECTURE 24
- ▶ ASSOCIATIONS 27
- ▶ EXPRESSION POLITIQUE 39
- ▶ LE COIN PATRIMOINE 40

ÉTAT CIVIL

UNIONS

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux couples qui se sont unis :

MARIAGE

- ▶ Marie-Laure WOJNACKI & Jean-Philippe PAGES
26 octobre 2024
- ▶ COMES Jean-François & Sabine DEGROOTE
12 novembre 2024

AVIS DE DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de :

- ▶ FRIER Monique / 11 novembre 2024
- ▶ MONNIN Simone / 25 décembre 2024



Lumb'infos

■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre FORTE

■ PHOTOS
Archives mairie, Adobestock.com

■ COMITÉ DE RÉDACTION
Virginie Blanc, Lucie Vachez-Collomb,
Véronique Devers, Géraud Sémanaz

■ CONCEPTION, RÉALISATION
dahu-creation.com

■ IMPRESSION
Imprimerie IGS - 38420 Domène
Certifiée Imprim'Vert

■ PÉRIODICITÉ
Trimestriel

Ce numéro a été imprimé à 950 exemplaires.

ÉDITO

Chères Lumbinoises, chers Lumbinois,

Alors que l'hiver s'installe et que nous amorçons une nouvelle année, il me tient à cœur de partager avec vous non seulement les réussites locales, mais également quelques réflexions sur les défis qui marquent notre société et notre commune. Cette année encore nous avons œuvré avec détermination pour faire de Lumbin un village dynamique, agréable et résolument tourné vers l'avenir. 2025 est une année qui s'ouvre dès lors sous le signe de l'action et de l'anticipation.

Nos politiques, au niveau national, doivent renouer avec le sens des responsabilités qui les a fait élire, et renouer avec l'essence même de leur mandat. Ils doivent se comporter dignement et être au service de leurs compatriotes, sans avoir pour unique objectif leur seule survie politique. À terme, la France devra retrouver un équilibre financier, et pour cela, nous sommes tous conscients du fait que des réformes structurantes sont indispensables. Car la dette est l'affaire de tous !

Il est certes plus facile d'augmenter les impôts ou de décaler l'âge de la retraite, mais ces décisions pèseront lourdement sur nos concitoyens, déjà confrontés à une pression fiscale record et à une baisse d'efficacité des services publics. Des mesures courageuses, comme une lutte accrue contre les trafics en tous genres et les fraudes (fiscales ou sociales), ou un prélèvement exceptionnel sur le patrimoine mobilier (en établissant par exemple un prélèvement de 1% sur le patrimoine mobilier – comptes courants, comptes à terme, livrets divers, contrats d'assurance vie etc. – abonderait de 60 milliards d'euros le budget de l'État), pourraient permettre de dégager des marges de manœuvre pour répondre aux besoins immédiats et préparer l'avenir, notamment dans un contexte géopolitique instable. Il existe également d'autres pistes de réflexion, comme le plafonnement de certaines indemnités ou la suppression d'échelons territoriaux superfétatoires, comme promis par la loi NOTRe en 2015. Or il est malheureusement à craindre que le rabet qui sera infligé à l'ensemble des dépenses publiques cette année aggravera encore davantage les déséquilibres.

Sur le plan local, pourtant premier maillon de cette solidarité qui fait de la France un grand pays, cela se traduira inévitablement par une baisse des financements, un rallongement des durées de travaux et par une remise en cause des politiques publiques à destination des plus faibles. A ceci s'ajoute une complexité juridique et administrative qui ne désemplit pas, bien au contraire.

Pour autant, grâce à des choix réfléchis et courageux, nous avons su avancer sur plusieurs projets d'envergure. L'installation de 15 caméras de vidéoprotection haute définition à des points stratégiques du village illustre notre engagement pour garantir



la tranquillité et la sécurité des Lumbinois. Ces équipements modernes, intégrant une vision nocturne et une intelligence artificielle, sont d'ores et déjà opérationnels.

Nous poursuivons également avec la rigueur qu'est la nôtre les projets de la zone 2AU, et notamment la salle polyvalente, un futur lieu de rencontre et de partage essentiel pour la vie associative et culturelle de notre commune. Par ailleurs, nous sommes fiers d'avoir pu mener à bien la réhabilitation de la route du Petit Lumbin et la construction de l'aire de camping-car : ces initiatives témoignent de notre volonté d'améliorer à la fois les infrastructures et l'attractivité de notre commune.


Je suis également heureux de vous annoncer une excellente nouvelle : l'épicerie du village a trouvé un repreneur en la personne de Paulo Villaverde, gérant du Vival de La Terrasse. Sa reprise de l'activité garantit la continuité d'un service essentiel à notre vie quotidienne et au dynamisme de notre village, notamment à destination de nos aînés. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans cette belle aventure.

Enfin, je souhaite évoquer le recensement de la population, qui se déroulera sur quinze jours ce mois de janvier. Cette démarche permettra d'adapter nos services et équipements publics à vos besoins et de mieux préparer l'avenir. Je remercie tous ceux qui y ont contribué par leur implication, et tous les Lumbinois pour l'accueil qu'ils feront à nos agents recenseurs.

Avant de conclure, je voudrais adresser une pensée particulière à toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année, qu'il s'agisse de proches ou de victimes des conflits et tragédies qui secouent le monde. Au nom du conseil municipal, je souhaite exprimer mes sincères condoléances à leurs familles et amis.

Pour terminer sur une note d'espoir, je vous adresse, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette année 2025. Ensemble, continuons de faire de Lumbin une commune où il fait bon vivre !

Excellente année 2025 à tous !

 Pierre Forte
Maire de Lumbin

VŒUX DU MAIRE

Samedi 11 janvier, plus d'une centaine de lumbinois ont fait le déplacement pour assister à la cérémonie des vœux du maire.



Lors de son traditionnel discours, Monsieur le Maire a tout d'abord remercié les habitants présents ainsi que les gendarmes, les pompiers et les élus des communes alentours. Notamment, mesdames Françoise Midali et Annick Guichard, respectivement maire de Goncelin et maire de La Terrasse et vices-présidentes de la communauté de communes, Monsieur Christophe Suszylo, vice-président du département et maire du Versoud ainsi que Monsieur Patrick Beau, vice-président de la communauté de communes et maire de Villard-Bonnot. Un salut particulier a été adressé à Gérard Faiella, ancien maire de notre village.

Il a souhaité ensuite partager quelques réflexions sur les défis qui marquent notre société. Il a évoqué le sens des responsabilités des élus nationaux et proposé des solutions pour retrouver l'équilibre budgétaire.

« Au niveau national, nos politiques doivent renouer avec le sens des responsabilités qui les a fait élire, renouer avec l'essence même de leur mandat et se comporter dignement pour être au service de leurs compatriotes, sans avoir pour unique objectif leur seule survie politique. C'est ainsi qu'ils arriveront à poser un bon diagnostic des problématiques et pourront y apporter les bons remèdes. À terme, la France devra retrouver un équilibre financier, et pour cela, nous sommes tous conscients du fait que des réformes structurantes sont indispensables. Car la dette est l'affaire de tous !



Il est certes plus facile d'augmenter les impôts ou de décaler l'âge de la retraite, mais ces décisions pèseront lourdement sur nous tous, déjà confrontés à une pression fiscale record et à une baisse d'efficacité des services publics. Des mesures courageuses, comme une lutte accrue contre les trafics en tous genres et les fraudes (fiscales ou sociales), ou un prélèvement exceptionnel sur le patrimoine mobilier (en établissant par exemple un prélèvement de 1% sur le patrimoine mobilier – comptes courants, comptes à terme, livrets divers, contrats d'assurance vie etc. – abonderait de 60 milliards d'euros le budget de l'État),

pourraient permettre de dégager des marges de manœuvre pour répondre aux besoins immédiats et préparer l'avenir, notamment dans un contexte géopolitique instable. Il existe également d'autres pistes de réflexion, comme le plafonnement de certaines indemnités ou la suppression d'échelons territoriaux superfétatoires, comme promis par la loi NOTRe en 2015. Or il est malheureusement à craindre que le rabot qui sera infligé à l'ensemble des dépenses publiques cette année aggravera encore davantage les déséquilibres. »



Dans un deuxième temps, il a recentré son discours au niveau local et sur notre commune en évoquant les répercussions des décisions nationales sur les collectivités locales (finances, rallongement des délais pour les travaux ...).

« Au niveau local, pourtant premier maillon de cette solidarité qui fait de la France un grand pays, cela se traduira inévitablement par une baisse des financements, un rallongement des durées de travaux et par une remise en cause des politiques publiques à destination des plus faibles. A ceci s'ajoute une complexité juridique et administrative toujours plus importante.

Pour autant, grâce à des choix réfléchis et courageux, nous avons su avancer sur plusieurs projets d'envergure comme l'installation de 15 caméras de vidéoprotection haute définition à des points stratégiques du village illustrant ainsi notre engagement pour garantir votre tranquillité et votre sécurité. Ces équipements modernes, intégrant une vision nocturne et une intelligence artificielle, sont d'ores et déjà opérationnels.

Nous poursuivons également avec la rigueur qu'est la nôtre les projets de la zone 2AU, et notamment la salle polyvalente, un futur lieu de rencontre et de partage essentiel pour la vie associative et culturelle de notre commune dont je vous présenterai les principaux contours... Par ailleurs, nous avons pu mener à bien la réhabilitation de la route du Petit Lumbin qui se finalisera mi-février et la construction de l'aire de camping-car au printemps... Ces initiatives témoignent de notre volonté d'améliorer à la fois les infrastructures et l'attractivité de notre commune... ».

Monsieur le Maire a également souhaité clarifier et apporter des précisions sur les informations erronées mentionnées dans le dernier document rédigé et distribué par les membres de l'opposition, notamment sur les dépenses alors même que les recettes ne sont pas mises en regard.

« Bien entendu, la réalisation de ces équipements publics est le fruit d'une gestion budgétaire et financière rigoureuse et je tiens à vous le redire aujourd'hui. Il ne sert à rien de semer le trouble et la panique parmi la population de Lumbin... Vous méritez bien mieux que cela Mesdames et Messieurs et encore plus en ce moment quand notre pays traverse une période difficile. Il est certain que lorsque vous découvrez régulièrement des tracts dans vos boîtes aux lettres annonçant une succession de dépenses publiques non-contrôlées,

- alors même qu'il n'est pas fait mention d'une grande partie des recettes comme les subventions de l'Etat, de la Région, du département ou de la communauté de communes du Grésivaudan,

- alors même qu'il n'est pas fait mention de toute la trésorerie accumulée au fil des années rendue possible justement par la très bonne gestion des deniers publiques de la commune (courrier reçu de la part de l'administration fiscale nous informant que Lumbin a obtenu la note de 94.12/100 sur l'exercice 2023, et précisant également que c'est le reflet d'un engagement et d'un travail effectués dans le sens de la qualité des comptes de la commune),

- alors même qu'il n'est pas fait mention de la vente des terrains communaux qui rapporteront d'importantes rentrées d'argent,

- alors même qu'il n'est pas fait mention des projets immobiliers raisonnables et réfléchis qui permettront des rentrées fiscales importantes comme la taxe d'aménagement etc.

J'en conclus que ces tracts sont un mélange d'ignorance, voire d'incompétence et à coup sûr de mensonges. Alors face à tout cela, je peux comprendre votre agacement et vos interrogations pour certains. Oui c'est le choix d'un maire qui exerce pleinement ses responsabilités et qui prend des décisions avec une équipe majoritaire qui a été élue à partir d'un programme politique structurant et d'avenir. N'en déplaise aux auteurs de ces tracts. »

Monsieur le Maire a également rappelé les grands principes de son action publique à Lumbin depuis 10 années maintenant.

« je l'exerce sans pression, sans être partisan et toujours dans votre intérêt. Je ne recherche aucune gloire, aucune médaille et aucune lumière... Vous savez pendant 30 années, j'ai exercé un métier qui m'a procuré d'immenses satisfactions et notamment celle de sauver des vies. Je recherche simplement un seul objectif : le sentiment du devoir accompli ! »

Avant de conclure, Monsieur le Maire a adressé une pensée particulière à toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année et a adressé ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour tous en 2025.

Après le discours, un diaporama présenté par les élus de la majorité a retracé les événements marquants de l'année 2024. Les habitants ont ainsi pu voir en images que l'année écoulée avait été riche en animations et aménagements.

Pour clore cette cérémonie, monsieur, Monsieur le Maire et Laurence Marcelot, élue déléguée à l'enfance-jeunesse ont remis l'écharpe tricolore aux nouveaux jeunes élus au conseil municipal des enfants en remerciement de leur engagement citoyen. Les quatre nouveaux élus se sont présentés devant l'assemblée et ont reçu leur écharpe avec une grande fierté !

Un buffet convivial sucré-salé est venu clôturer cette cérémonie.



Propos du Maire recueillis par Virginie Blanc

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Lundi 11 novembre, les élus du conseil municipal étaient présents aux côtés de Monsieur le Maire pour célébrer la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale qui fut le conflit le plus meurtrier de l'histoire. Le 11 novembre est également une journée en mémoire de toutes les personnes qui sont mortes pour défendre notre pays.



Après avoir remercié les personnes présentes : Monsieur Perrot, porte-drapeau, Monsieur Cugnod au clairon, les pompiers, les élèves de la Clé des Chants, et les élu-e-s, Monsieur le Maire a prononcé le discours officiel axé sur le devoir de gratitude, le devoir de lucidité et le devoir d'espérance... « c'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »

Les élèves de l'école de musique ont accompagné cette cérémonie au son de leurs instruments et Roxane, jeune élue au conseil municipal des enfants a lu quelques lignes du discours officiel. Tous les enfants présents ce jour-là ont rendu hommage aux lumbinois morts pour la France, en prononçant leurs noms gravés sur la stèle.



LE MOIS DE LA NUIT : BALADE NOCTURNE DANS LUMBIN

Le 15 octobre dernier, une balade crépusculaire a rassemblé une quinzaine de participants pour une expérience unique au cœur de la nuit. Organisée dans le cadre du Mois de la Nuit, cette sortie a permis de découvrir autrement la nature nocturne de notre commune.

Guidés par un animateur de France Nature Environnement et accompagnés de notre bibliothécaire, les participants ont exploré les sentiers à la tombée de la nuit. Ils ont prêté attention aux sons discrets de la vie nocturne : le bruissement des feuilles, les appels des chouettes et autres murmures de la faune locale.

Cette soirée conviviale et riche en découvertes a sensibilisé petits et grands à l'importance de préserver l'obscurité naturelle et à mieux connaître l'environnement nocturne qui nous entoure.

Un grand merci à tous les participants et aux intervenants pour ce moment !

FESTIVITÉS DE NOËL

Le dimanche 8 décembre, la commune a organisé une journée festive placée sous le signe de la magie de Noël.



Les enfants du village étaient invités à assister à un spectacle haut en couleurs, mettant en scène le Père Noël, la Mère Noël et une équipe de super héros. Cette aventure fantastique a captivé les jeunes spectateurs présents dans la salle. A l'issue

du spectacle, un goûter offert par la commission associations et festivités a régalé les enfants, ajoutant une touche gourmande à ce bel après-midi.



MARCHÉ DE NOËL

Parallèlement la commission associations et festivités a organisé un marché de Noël réunissant une dizaine d'exposants.

Les visiteurs courageux ont bravé la météo humide pour flâner entre les stands çà la recherche de jolis cadeaux pour les fêtes. Le Père Noël était présent sur place pour immortaliser cette journée. Les enfants ont pu faire des photos en sa compagnie grâce à une borne à selfies mise à disposition pour l'occasion, sourire aux lèvres et étoiles dans les yeux.

Cette journée, riche en activités et en sourires a rassemblé petits et grands laissant de beaux souvenirs aux lumbinois.



CLIN D'ŒIL

Petite info pour celles et ceux qui ont participé au jeu du panier !

Le poids était de 7,2 kg !

Deux personnes ont trouvé le poids exact et se sont partagé le lot



STAGE AFIPH

Dans la continuité de la convention de partenariat mise en place entre la commune et l'AFIPH, le service enfance jeunesse a accueilli Hugo pour un stage de quatre semaines. Nous lui avons demandé de nous faire part de son expérience.



Parle-moi de toi...

Hugo : je m'appelle Hugo, j'ai 31 ans et j'habite au Touvet.

As-tu des diplômes ?

Hugo : oui le brevet des collèges et un niveau CAP dans les conduites de système industriel mais je n'ai jamais eu envie de travailler dans une usine. Je suis salarié à l'ESAT de Lumbin depuis 2 ans. Agent de restauration au self, je fais le service et je m'occupe de la plonge et du nettoyage des locaux.

Pourquoi faire des stages ?

Hugo : Je suis en réflexion sur mon projet professionnel et j'avais envie de sortir de mon lieu de travail et de mon quotidien, rencontrer un autre public. C'est mon 1^{er} stage.

Raconte-moi ce que tu as fait pendant ton stage ?

Hugo : du 12 novembre au 06 décembre, j'ai travaillé 4 semaines au service enfance : mise de table, préparation, service au restaurant scolaire, nettoyage des locaux. Je n'ai jamais été seul mais encadré par les agents de restauration Cathy et Christine et supervisé par Valérie. Je suis content d'avoir rencontré des nouveaux collègues, des nouveaux locaux. Même si les locaux sont beaucoup plus petits qu'à l'Esat, j'ai retrouvé les mêmes systèmes de nettoyage : le propre, le sale, la centrale de dilution des produits de ménage.

J'ai également participé à l'étude le soir et à la garderie en maternelle et aux activités sur la pause méridienne.

Ce que tu as aimé le plus ?

Hugo : encadrer les enfants sur la pause méridienne (activité sportive).

Ce que tu as aimé le moins ?

Hugo : les discussions un peu trop fortes entre les enfants pendant le midi (il y a beaucoup de bruit !) Mais c'est normal ce sont des enfants !

Ce stage est-il une bonne expérience pour toi Hugo ?

Hugo : oui c'est une bonne expérience, j'ai été bien accueilli. Je suis sorti de ma zone de confort « comme on dit ».

Est-ce tu envisages de continuer les stages ?

Hugo : j'aimerais faire un stage dans une commune plus grande.

On te souhaite une bonne continuation Hugo.

Hugo : c'était très intéressant, merci pour votre accueil.

■ Service Enfance Jeunesse



VIVAL : NOTRE SUPÉRETTE RÉOUVRE SES PORTES !

Grâce à Paulo Villaverde, responsable de la supérette de la Terrasse, notre petite épicerie réouvrira ses portes dans les prochaines semaines.

Ce commerce de proximité, qui est le dernier du genre sur la commune, permet de maintenir une vie de village. Il contribue également à la préservation de l'autonomie des personnes âgées en leur permettant de réaliser les courses couvrant leurs besoins essentiels sans avoir besoin d'un véhicule.

Le conseil municipal a donc décidé de faire bénéficier le nouvel exploitant de la gratuité des loyers. Le preneur restera redevable des charges d'exploitation.

Plusieurs services seront proposés dans votre nouvelle supérette.



NOUVEAU À LUMBIN ET SES ALENTOURS HARMONIE REIKI



Libération des blocages et des émotions

Retrouvez sérénité et légèreté en apaisant vos tensions émotionnelles.

Rééquilibrage énergétique

Harmonisez votre corps et votre esprit pour un bien-être durable.

Soulagement des douleurs physiques

Accompagnement énergétique pour atténuer vos douleurs chroniques ou ponctuelles.

Soutien pour les personnes en chimiothérapie ou radiothérapie

Des soins pour réduire les effets secondaires et soutenir votre énergie vitale.

Au cabinet, à domicile ou à distance : 06 43 04 79 30 - a.harmoniereiki@gmail.com

RECENSEMENT 2025

En 2025 la Commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.



- ▶ Solange BRUCOLI agent de la collectivité
- ▶ Andréa LUCAS retraitée de Lumbin
- ▶ Oleksandra NECHPURENKO agent de la collectivité
- ▶ Olivier IACOVELLI agent de la collectivité

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ▶ déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- ▶ définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.,
- ▶ identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN DOCUMENT D'ICI LE 20 JANVIER 2025 ?

Contactez la commune : Mme SOUNIER Valérie Coordonnateur Communal du recensement au 04.76.08.24.78
www.le-recensement-et-moi.fr

RESPECTONS LE TRAVAIL DE NOS JARDINIERS ET PRÉSERVONS NOS MASSIFS DE FLEURS

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, un soin particulier a été apporté au fleurissement de la commune. De nouveaux massifs ont été créés afin d'embellir l'espace public de notre village. Toutefois, nous avons constaté que **deux de nos petits cyclamens roses plantés avec soin ont été dérobés et remplacés par des bouquets de fleurs en plastique**. Si ce geste peut sembler anodin, il est en réalité profondément irrespectueux pour le travail des agents qui consacrent temps et énergie à la création de ces espaces. Nous souhaitons rappeler à chacun que ces massifs de fleurs sont un bien commun à préserver et nous espérons que de tels incidents ne se reproduiront plus.



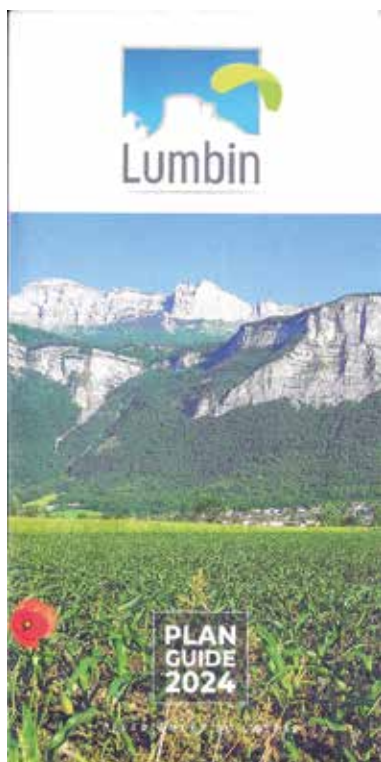
PERMANENCES JURIDIQUES

Nouveauté à la mairie : des permanences juridiques gratuites à partir de janvier 2025.

À partir de janvier 2025, la mairie de Lumbin proposera des permanences juridiques gratuites, ouvertes à tous les habitants de la commune. Elles se tiendront tous les premiers vendredis du mois de 14h à 16h et seront assurées par une professionnelle du droit.

Ces permanences offrent une opportunité précieuse pour obtenir des conseils juridiques sur des questions du quotidien, comme le droit de la famille, le droit pénal et le droit civil en général.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de prendre rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie par mail à l'adresse suivante : bienvenue@lumbin.fr



FIN DE LA DÉMARCHE D'ADRESSAGE

Le nouveau plan de la commune est joint à ce Lumb'infos.

Il inclut les modifications liées à la démarche d'adressage.

Les personnes concernées par le changement d'adresse recevront d'ici quelques semaines leur nouvelle attestation de voirie ainsi que leur nouveau numéro de rue et un flyer avec des explications concernant les démarches administratives.

INSTALLATION D'UNE SIRÈNE D'ALERTE

En 2010, puis à nouveau en 2021, les préfetures ont réalisé un état des lieux des besoins en installation ou en raccordement de sirènes, afin de parvenir à une couverture optimale des bassins de risques dans leur département.

La sirène a ainsi vocation à être intégrée au dispositif du système d'alerte et d'information des populations (SAIP), dont le déploiement est en cours.

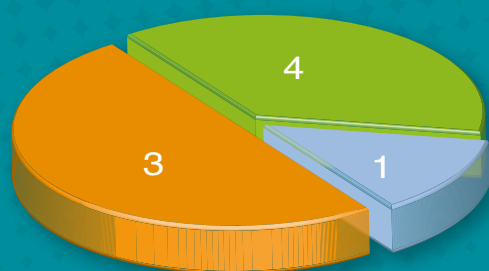
Ce raccordement au SAIP permettra un déclenchement à distance, via une application dédiée. Toutefois, le déclenchement manuel de la sirène en local par le maire ou son représentant, demeure possible en cas de nécessité et après information de la préfeture.

Le volet opérationnel du SAIP (conditions de déclenchement, consignes de comportement...) sera par ailleurs intégré au plan communal de sauvegarde ou fera l'objet d'une convention spécifique avec la préfeture.

Une visite conjointe de la commune par les services de l'État et municipaux le 21 février 2024 a permis d'identifier le site d'installation et de raccordement de la sirène, laquelle sera située sur le bâtiment de l'Église du village.

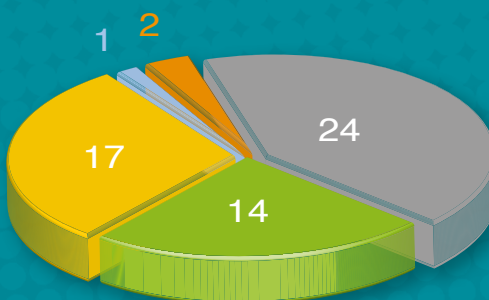
URBANISME

BILAN DES DOSSIERS AU 03/12/2024



Permis de construire

- Constructions dont l'emprise au sol est >20m² (annexes ou extensions)
- Rénovations extérieures
- Permis modificatif



Déclarations préalables

- Piscines
- Divisions foncières
- Panneaux solaires
- Construction dont l'emprise au sol est >20m² (abri de jardin, pergola, garage, extension...)
- Autre (réfection toiture, création ou modification d'ouverture, clôture, portail...)

TRAVAUX

PETIT LUMBIN

Depuis le 4 novembre 2024, le chantier d'aménagement et de sécurisation du Chemin du Petit Lumbin a débuté.



La zone de chantier a été scindée en 2 secteurs afin de maintenir un accès aux habitations. Sur le secteur haut, l'entreprise Eurovia, et son mandataire BMC TP (Goncelin), ont opéré le décaissement de la voirie, la réalisation des puits perdu, et la pose des bordures hautes et basses.

Après une pause de fin d'année, le chantier a repris le 6 janvier 2025.

Les mêmes opérations vont se répéter sur la partie basse de la voirie (depuis la RD90). L'application des enrobés se fera en une seule fois sur toute la longueur de chantier, mi-février 2025.

Le respect de cette période de finition est très important. L'accès aux habitations sera temporairement suspendu. Une information préalable sera réalisée pour permettre une anticipation pour chacun.

Merci de respecter le travail réalisé par les entreprises, dans l'intérêt de tous.



ROUTE DES TENNIS

Le rapport des études réalisé en fin d'été, a été remis début septembre.

Ce rapport préconise une réfection complète de la route sur tout son linéaire (reprises de talus, des reprises de fossés de collecte et de structure de chaussée). Compte tenu de l'ampleur et du coût estimé des travaux à prévoir pour cette réfection, l'opération ne sera pas programmée en 2025.

PROJET DE CONSTRUCTION SAFILAF (ZONE 1AUC)

Le permis de construire du projet Safilaf a été déposé. Un ensemble de 50 logements (dont 10 logements sociaux) va voir le jour sur ce terrain.

Ce projet orienté à destination des familles répond aux besoins de logements dans la vallée du Grésivaudan. Dans la déclaration de projets, une servitude de prélocalisation a été définie dans l'objectif de sécuriser et d'orienter la circulation des véhicules via la future zone d'équipements publics.



AIRE DE CAMPING CAR

Le chantier de l'aire de camping-car a dû faire une pause afin de valider les détails techniques de construction du bâtiment sanitaire par un contrôleur.

Ayant reçu les prescriptions finales en fin d'année, les entreprises vont se remettre en ordre de marche afin de maintenir l'objectif d'ouverture de l'aire de camping-car « Lumbin Camp'icare » avant l'été.



MISE EN PLACE D'UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a récemment franchi une étape importante en matière de transition énergétique. Lors de la première semaine des congés scolaires de la Toussaint, 40 panneaux solaires Voltec de 400 watts chacun ont été installés sur les toitures de la salle Icare et de la cantine scolaire. Ces installations marquent un pas significatif vers l'autonomie énergétique de nos bâtiments publics.

Le Certificat de conformité a été délivré le 27 novembre 2024, officialisant ainsi le début de l'autoconsommation individuelle, qui est désormais effective. Cela permet à ces deux bâtiments de produire et de consommer leur propre énergie solaire, réduisant ainsi leur dépendance aux fournisseurs d'électricité.

En début d'année 2025, un raccordement au réseau Enedis sera réalisé, permettant d'injecter la production d'électricité non autoconsommée. Bien que cette production excédentaire soit minime (sauf durant le mois d'août), elle contribuera à maximiser l'utilisation de cette énergie renouvelable.

L'une des prochaines étapes sera la mise en œuvre de l'autoconsommation collective, également prévue pour 2025. Ainsi, les bâtiments communaux les plus consommateurs pourront bénéficier d'une réduction sur leur facture énergétique en partageant l'énergie produite par les panneaux solaires.

Au-delà de l'impact écologique positif pour notre commune, ces installations devraient permettre une économie de 4512 € HT par an sur la consommation d'électricité. Cette économie est principalement due à la consommation directe de l'énergie produite, sans renvoyer cette dernière sur le réseau.

Ces initiatives renforcent l'engagement de notre commune en faveur de la transition énergétique et contribuent à réduire notre empreinte carbone, tout en générant des économies substantielles pour la collectivité.

■ Christophe Iohner
Conseiller municipal délégué à l'énergie



RÉCEPTION DES TRAVAUX DE LA VIDÉOPROTECTION

Le système de vidéoprotection installé sur notre commune est désormais en service.

Pour rappel les huit sites choisis en partenariat avec les référents sûreté de la gendarmerie sont :

- ▶ L'entrée Nord au niveau du carrefour RD1090 chemins des Grangettes et du Buissonnay,
- ▶ L'entrée Sud, sur le rond-point,
- ▶ Les abords de l'école maternelle,
- ▶ La Mairie, comprenant l'arrière des commerces
- ▶ La RD1090 devant la mairie et les commerces
- ▶ Le parking de covoiturage (Attero)
- ▶ La plaine des sports (entrée)
- ▶ Le Centre Technique Municipal



L'ensemble de ces sites regroupe 15 caméras dont certaines sont dédiées à la lecture des plaques d'immatriculation.

Notre assistant à maîtrise d'ouvrage, la société TECHNOMAN a mené à bien ce projet en collaboration avec l'entreprise EQUANS INEO en charge d'une part des travaux de génie civil et d'autre part de l'installation du matériel (fibre, caméras, baie informatique...)

Des panneaux d'information au public ont été disposés sur la commune conformément à la réglementation en vigueur.

Notre site internet comportera dorénavant une page VIDEOPROTECTION dans la rubrique Vivre à Lumbin, onglet Sécurité. Elle vous informe sur l'utilisation du système et vos droits en matière de recours notamment.

Le coût de ce projet porté par le conseil municipal est de 105 232 euros HT. La part des subventions allouées par la région et le département sont de l'ordre de 64 232 euros pour la première et 20 000 euros pour la seconde, soit un reste à charge pour la commune de 21 000 euros.

Enfin il est à noter, d'après les chiffres communiqués le 05 décembre dernier par les services de la gendarmerie de compagnie de Meylan lors du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui s'est tenu à Crolles, une hausse de 109% du taux d'élucidation sur les cambriolages grâce à la vidéoprotection déployée dans la vallée du Grésivaudan et le bassin grenoblois.

Notre système est maintenant à la disposition des forces de l'ordre étatiques pour les accompagner dans leur travail d'enquête.

■ Grégory Robin
Conseiller municipal délégué à la sécurité



CCAS

Le rôle du CCAS est d'apporter une aide et un soutien aux personnes en difficulté, en particulier aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes sans-abris ou précaires. Il propose également des animations pour les séniors. Les membres du CCAS restent à votre disposition afin de répondre à vos besoins.

Le CCAS de Lumbin propose le service de portage de repas aux personnes ayant besoin de ce soutien. Ainsi une douzaine de lumbinois bénéficie de ce service de façon ponctuelle ou permanente.

Chaque année, les membres du CCAS organisent des activités pour les séniors lumbinois. Elles sont, en partie, prises en charge par le CCAS. Le reste étant à la charge du participant.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune de Lumbin met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire volontairement les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap vivant à leur domicile ainsi que toute personne se sentant fragile et isolée.

Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, vous pouvez contacter le CCAS au 04 76 08 21 85.



CARTES CADEAUX POUR LES FAMILLES

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS pense aussi aux familles les plus fragiles en distribuant des cartes cadeaux afin d'apporter à chaque enfant lumbinois un peu de magie de Noël.

Cette année, treize cartes ont été offertes par le CCAS.



Si vous êtes nés avant 1956, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie, afin de bénéficier des actions auprès des séniors.

Pour les seniors et les personnes rencontrant des difficultés temporaires, le CCAS propose un service de portage de repas à domicile.

Vous pouvez bénéficier de ce service tous les jours de la semaine. Pour vous renseigner ou vous inscrire : ccas@lumbin.fr et au 04 76 08 21 85

Cinq jours sont nécessaires pour la mise en place de la première prestation. Les repas sont livrés froids.

Pour rencontrer Virginie Blanc conseillère déléguée à l'action sociale, merci de prendre rdv au 04 76 08 21 85

REPAS DE NOËL DES SÉNIORS

Les séniors ont fêté Noël un peu en avance.



Le samedi 7 décembre, le centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé la journée de Noël dédiée aux séniors du village. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour partager un moment chaleureux et convivial accompagnés par Monsieur le Maire et les membres du CCAS.

La journée a commencé par un repas savoureux avec au menu : escalope de foie gras poêlée, grenadin de veau et vacherin, qui a ravi les papilles des convives. Ensuite, l'atmosphère s'est animée grâce aux artistes de la chorale Arc en Ciel qui ont chanté « a capella » quelques chants de leur répertoire avant de se faufiler parmi les invités pour les inciter à chanter avec eux grâce à des paroles projetées contre le mur. C'est donc tous ensemble que nous avons entonné Les lacs du Connemara ou encore Alexandrie, Alexandra.



Puis ce fut au tour de Damien l'animateur de prendre le relais, insufflant une énergie joyeuse avec des performances variées. Jouant de divers instruments, il a su créer une ambiance festive et participative, encourageant les invités à se joindre à lui : certains se sont essayés à la musique, d'autres se sont laissés emporter par la danse... L'animation particulièrement appréciée, a fait de cet après-midi un moment empreint de rires et de bonheur. Les invités sont repartis le cœur léger et le sourire aux lèvres, exprimant leur gratitude pour cette belle initiative qui a illuminé leur journée.

Samedi 14 décembre, les membres du CCAS ont remis 137 colis à des personnes qui n'ont pas participé au repas.

■ Virginie Blanc
Vice-présidente du CCAS

Quelques chiffres

Le CCAS consacre 20% de son budget, soit 6 400€ aux festivités de Noël.

Coût de la journée de Noël : 2 941€ (soit 59€/personne).

Colis 3 389€ (78 colis simples et 59 colis doubles distribués en 2024).

Le reste du budget est consacré aux sorties, aux aides aux personnes en difficulté et au service de portage de repas.

NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Certains jeunes élus au mois de novembre dernier ont quitté l'école au mois de juin pour rejoindre le collège. De nouvelles élections ont donc été organisées au mois d'octobre afin de remplacer les élus sortants. Les enfants sont élus pour deux ans sur présentation d'un programme sur lequel ils notent leurs idées pour la commune.



Les élections ont eu lieu à l'école élémentaire le 18 octobre afin de choisir de nouveaux représentants pour siéger au CME en remplacement des CM2 partis au collège à la rentrée 2024. Les quatre jeunes Ryan, Jules, Clara et Camille nouvellement élus ont apporté de nouvelles propositions au sein du CME. Nous organisons des réunions avec les enfants tous les deux mois environ, au cours desquelles nous discutons des idées qui pourront être mises œuvre.

Ainsi, quelques propositions de la précédente équipe ont pu être réalisées :

- ▶ **nouveau jeu sur la plaine des sports** : les enfants ont choisi la balançoire. Elle est commandée et sera installée dès réception. Lors d'une prochaine réunion nous choisirons les priorités et la faisabilité des nouveaux projets évoqués par les enfants.
- ▶ **la boîte à livres** : les agents des services techniques ont réparé un meuble récupéré et posé un toit en plexiglass dessus. Il reste à la décorer et à l'installer à un endroit un peu stratégique et facile d'accès. Les enfants souhaitent se charger de la décoration !
- ▶ **la boîte à insectes** : elles ont été installées au printemps dans divers endroits de la communes et sont désormais habitées !



Laurence Marcelot
Conseillère municipale déléguée Enfance Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS

Pendant les vacances de la Toussaint, l'accueil de loisirs a innové en proposant l'activité Laser Game les mercredis après-midi dans la salle Icare.



Des ateliers de recyclage imaginés par les animateurs ont beaucoup plu aux enfants qui ont fait travailler leur imagination ainsi que leur créativité. Puis tous ensemble ils ont préparé la fête d'halloween.

Pendant plusieurs semaines, les Lumbimômes ont confectionné les cartes de Noël offertes aux seniors de notre village lors du repas de Noël organisé par le CCAS.

Ils ont également décoré le sapin et confectionné les décorations de Noël qui ont été mises en place dans les écoles et la cantine.

Un énorme remerciement à la société Grésivaudan Pub qui nous a gentiment offert du matériel et du papier pour de futures activités.



LES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE HENRI FABRE

Rentrée septembre 2024 à l'école maternelle.

En cette nouvelle année scolaire, toute l'équipe pédagogique a retrouvé avec plaisir le chemin de l'école pour accueillir ses 71 élèves de la classe de petite section à celle de CP.

Les travaux d'agrandissement de la cour sont terminés, les enfants peuvent ainsi profiter du nouvel espace en herbe à l'ombre et du nouveau jeu d'équilibre. L'abri en bois a été remplacé par une construction pour le rangement des vélos et du matériel. L'école élémentaire dispose maintenant également d'un espace de rangement. Nous remercions la mairie pour l'investissement réalisé afin de rendre le cadre de l'école plus agréable.

Le vendredi 20 septembre, les élèves des 3 classes ont eu la chance d'accueillir une montgolfière au sein de l'école dans le cadre de la 51^{ème} Coupe Icare grâce à Bernard Entressangle de l'association MRCAD (Montgolfière Radio-Commandées d'Annonay-Davézieux). Les élèves ont pu colorier des petites montgolfières, construire des montgolfières en papier de soie afin d'étudier le vol des montgolfières et grâce à un prototype, tout le monde a pu bénéficier d'une démonstration de vol sur le plateau sportif, devant les yeux éblouis des petits comme des grands. Une bien belle journée !



Au cours du mois de décembre, les élèves ont assisté au spectacle « Youpi oh ! » de Freddy Zucchet (financement conjoint de l'APE et de l'école), ils ont également préparé l'exposition de Noël et le passage du Père-Noël.



Mardi 17 décembre, c'était le jour de la fête de l'hiver à l'école maternelle. Pour l'occasion, la cour a été décorée par les productions artistiques des élèves des



3 classes. La matinée s'est poursuivie avec un goûter dont les sablés ont été préparés par tous les élèves de grande section accompagnés par quelques élèves de petite section et de moyenne section.

L'année s'annonce riche pour nos petits lumbinois : une sortie raquette au Col de Marcieu au mois de janvier, le Centre Kapla de Lyon viendra au mois de mars pour une journée de construction pour nos jeunes architectes, un projet poterie en avril afin d'embellir la cabane de la cour de l'école.

■ Tiffany CONQ-MOUSSIER
Directrice de l'école maternelle

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI FABRE

Cette année chaque classe de l'école élémentaire Henri Fabre est engagée dans un projet de création de court-métrage. Ainsi nous avons pu bénéficier de l'apport d'un intervenant extérieur, M. Eric Fitoussi pour aborder avec les élèves l'histoire du cinéma et découvrir l'envers du décor et les différents aspects techniques liés à la création d'un film.

Un nouveau film vient de sortir le 28/11/2024 réalisé par la classe de CM1-CM2 de Pascal. Il s'agit d'un court-métrage réalisé avec l'aide de Eric Fitoussi. C'est un film dans le style fantastique/action/aventure intitulé « Le mystère des trois mondes (la vengeance des scientifiques) ».

Nous avons passé beaucoup de temps à réaliser ce film, cinq demi-journées en tout, où des scientifiques veulent dominer le monde, mais des enfants aventuriers veulent les en empêcher. Ils vont vivre des aventures dans trois mondes. Vont-ils réussir ?

Nous avons manipulé beaucoup de matériel de tournage dont une perche pour les prises son, deux caméras sur pied et une caméra portable pour faire



le making-of. Il y avait aussi un clap pour identifier les scènes et synchroniser les deux caméras qui filmaient d'un endroit différent.



Certaines scènes ont été faites sur fond vert pour pouvoir ajouter des décors et des effets spéciaux.

■ Article rédigé par la classe de CM1-CM2 de Pascal

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Les associations de parents (OGEC et APEL) ont été fortement sollicitées pour accompagner plusieurs chantiers : réfection d'une toiture, rénovation de la cantine, installation d'une structure de jeux dans la cour des maternelles.



Pour fêter ces réussites un apéritif de rentrée a rassemblé les familles.

Autres actions : à chaque fin de période, des gâteaux sont vendus pour permettre le financement des sorties. Au mois de décembre, nous avons organisé une vente de sapins et de fromages venue enrichir le marché de Noël.

PROJETS

Les CM ont traversé le quai les menant au monde des sorciers puis accompli les rituels pour intégrer les différentes équipes de Poudlard. « En art plastique nous avons fait le mur Harry Potter en origami, à la manière de Mademoiselle Maurice ».



Les CP bénéficient d'un accompagnement autour des ENS pour apprendre à connaître, aimer et protéger leur environnement. A ce titre ils ont parcouru la forêt autour du marais des Seiglières entre conifères et champignons, à la recherche des traces des mammifères puis ils ont observé les petites bêtes de l'étang et les insectes locaux d'un arbre.



Les GS et CE font le tour du monde avec le loup et chaque étape donne lieu à une œuvre graphique.



PASTORALE

La rentrée a été l'occasion de bénir les cartables.

Les enfants inscrits au caté ont participé à un pique-nique : « on a fait des jeux et on a mangé par groupe classe ». Puis à la messe de la Toussaint « on a fait des cordées : les plus grands aident les plus petits » ; un bâton de marche décoré des prénoms symbolise chaque équipe.

Un calendrier de l'avent a rassemblé toute l'école et chaque jour les élèves ont reçu une mission, personnelle ou collective.



COURSETON



La météo au rendez-vous a permis que la course ait lieu comme prévu. Les élèves, encouragés de nombreux parents, ont couru pour l'association locomotive, dont deux représentants sont venus expliquer le rôle aux plus grands : « C'est pour aider des gens qui ont un cancer du sang, la leucémie. »



BIBLIOTHÈQUE

Toutes les classes ont repris avec plaisir le chemin de la bibliothèque. Les CP ont bu le récit de Najah leur présentant un conte grâce à des figurines, de la magie et des chansons tandis que les PS-MS ont découvert le principe du kamishibai.



PATRIMOINE

L'HISTOIRE DU CORBILLARD DE LUMBIN

par Maurice Bolze et Virginie Blanc

Le corbillard de Lumbin a été acquis par la commune en 1925. La délibération du Conseil municipal de l'époque nous donne la raison de ce projet qui représente un investissement important (8000 francs) pour une commune aux recettes modestes : « Monsieur le maire expose qu'actuellement on ne trouve pas de porteurs pour les enterrements ». Le projet de marché entre la Commune et un carrossier des Adrets, Claude Racllet, est approuvé par le Préfet et le corbillard est livré à la gare de Tencin.

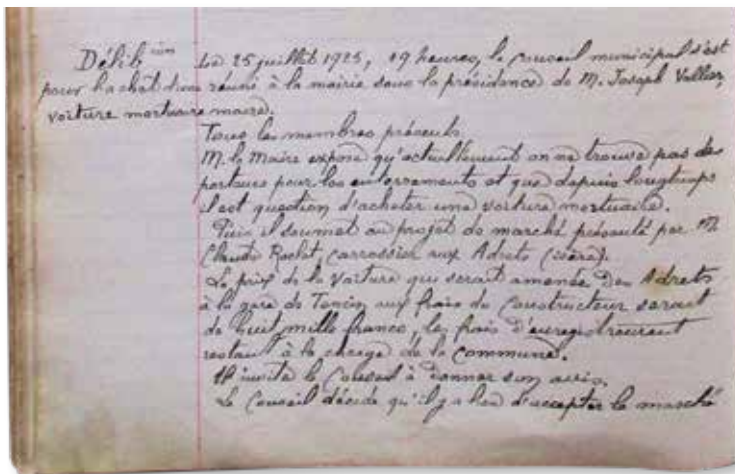
Le service du corbillard n'était pas gratuit, sauf pour les indigents. Pour rentrer dans ses fonds, le Conseil municipal avait établi un barème de tarification qui tenait compte de la situation financière des utilisateurs (un quotient familial avant l'heure) avec trois « ordres » de prix, respectivement 10, 30 et 95 francs.

Le corbillard de Lumbin est resté en fonction jusque dans les années 1950-60. Des anciens du village s'en souviennent : à l'époque, il était tiré par le cheval appartenant à Adrien Caillat et c'était le garde champêtre, Joseph Brun, qui

conduisait l'attelage. Pour être dans la tonalité de l'événement, les sabots du cheval étaient peints en noir...

Le corbillard prenant sa retraite, il a été remis dans la salle des sociétés qui se dressait à l'emplacement de la place du Colonel Beltrame, en face de l'église. A la destruction de la salle des sociétés en 2017, il a été transféré dans le hangar des services techniques de la commune en attendant un lieu de conservation qui soit plus seyant à ce véhicule centenaire.

NOUS AVONS RETROUVÉ LA DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ACHAT DE CE VÉHICULE ET VOTÉE EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 1925.



Le 25 juillet 1925, 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Joseph Vallier, maire.

Tous les membres présents.

Monsieur le maire expose qu'actuellement on ne trouve pas de porteurs pour les enterrements et que depuis longtemps il est question d'acheter une voiture mortuaire.

Puis il soumet au projet de marché présenté par M. Claude Racllet, carrossier aux Adrets (Isère).

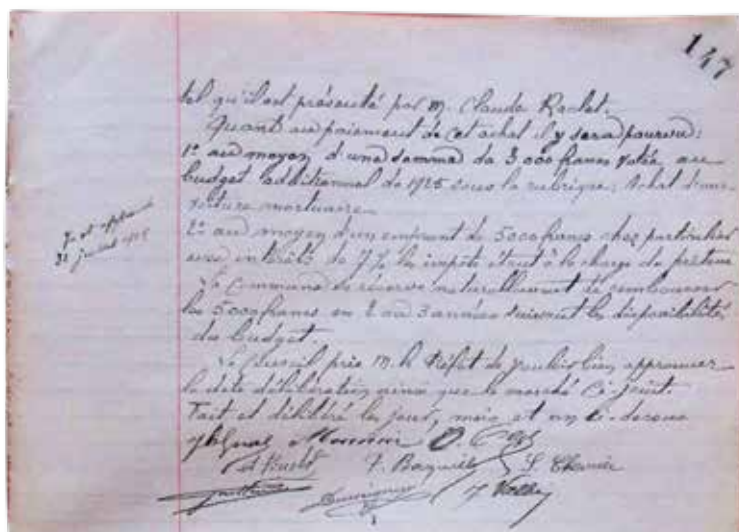
Le prix de la voiture qui serait amenée des Adrets

A la gare de Tencin aux frais du constructeur serait de 8000 francs, les frais d'enregistrement

restant à la charge de la commune.

Il invite le conseil à donner son avis.

Le conseil décide qu'il y a lieu d'accepter le marché



tel qu'il est présenté par M. Claude Racllet.

Quant au paiement de cet achat il sera pourvu :

1° - au moyen d'une somme de 3000 franc votée au Budget additionnel de 1925 sous la rubrique : Achat d'une voiture mortuaire.

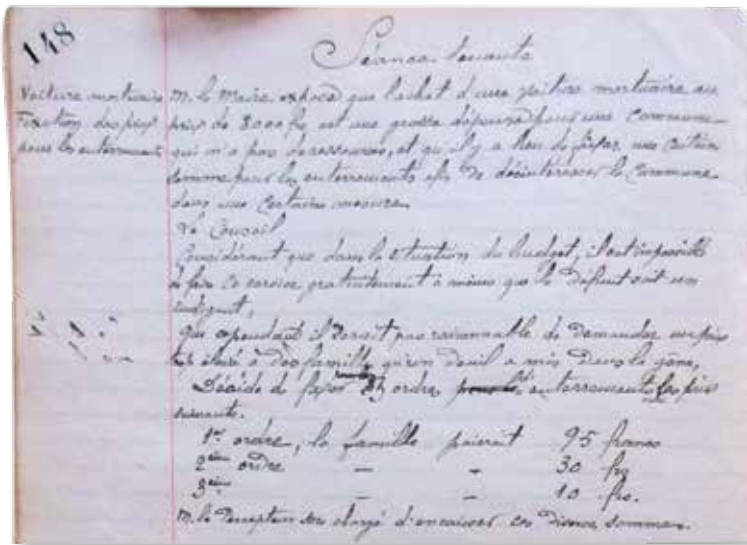
2° - au moyen d'un emprunt de 5000 francs chez particulier avec intérêts de 7 %, les impôts étant à la charge du prêteur.

La Commune se réserve naturellement de rembourser les 5000 francs en 2 ou 3 années suivant les disponibilités du budget.

Le Conseil prie M. le Préfet de bien vouloir approuver

la dite délibération ainsi que le projet de marché ci-joint.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.



M. le Maire expose que l'achat d'une voiture mortuaire au prix de 8000 francs est une grosse dépense pour une commune qui n'a pas de ressources, et qu'il y a lieu de fixer une certaine somme pour les enterrements afin de désintéresser la Commune dans une certaine mesure.

Le Conseil

Considérant que dans la situation du budget, il est impossible de faire le service gratuitement à moins que le défunt soit un Indigent,

que cependant il ne serait pas raisonnable de demander un prix trop élevé à des familles qu'un deuil a mis dans la gêne, décide de fixer 3 ordres d'enterrement avec les prix suivants :

1^{er} ordre, la famille paierait 95 francs

2^{ème} ordre - - - 30 frs

3^{ème} - - - 10 frs

M. Le percepteur sera chargé d'encaisser ces diverses sommes.

POURQUOI CE NOM DE CORBILLARD ?

Au départ, le terme « corbillard » n'avait rien à voir avec un véhicule pour transporter des défunts. Au Moyen Âge, c'était un bateau de transport fluvial à fond plat.

Au XIII^e siècle, la ville de Corbeil, située à une quarantaine de kilomètres de Paris sur la Seine, est un port essentiel pour une région dont les moulins permettent de satisfaire la demande en farine grandissante de la population parisienne. Les Parisiens finissent par appeler « corbeillards » ces bateaux venant de Corbeil pour les ravitailler.

Un siècle plus tard, la peste déferle sur la France. Paris se transforme en un immense cimetière et les cadavres s'accumulent. Afin de désengorger la ville, les autorités réquisitionnent les « corbeillards » pour transporter les cadavres hors de la ville, via la Seine.

Une fois l'épidémie passée, les « corbeillards » reprennent leur fonction première : transporter des marchandises et des passagers (vivants, cette fois-ci). Mais l'événement fut si traumatisant que le souvenir de leur utilisation funeste perdura. C'est ainsi que le mot, se transformant peu à peu en « corbillard », finira par désigner les véhicules destinés au transport des défunts. Faut-il voir dans ce glissement sémantique une analogie avec le « corbillat », le petit du corbeau, cet oiseau qui a été souvent associé à la mort ? Qui sait ?

SYMBOLES DÉCORANT LE CORBILLARD DE LUMBIN

Sur fond noir, le corbillard de Lumbin présente des représentations symboliques : un sablier sur le côté du siège du cocher, du lierre en bas de caisse derrière les roues de charrette et ce qui semble être deux branches de laurier entrelacées.

LE SABLIER

Le sablier est par excellence le symbole du temps s'écoulant de la naissance vers la mort. Il rappelle que la vie a une fin qui nous conduit à la tombe.

LE LIERRE

Son attachement au tronc de l'arbre sur lequel il pousse symbolise l'amour éternel, son caractère persistant traduit l'immortalité, souvent associé à l'immortalité de l'âme.

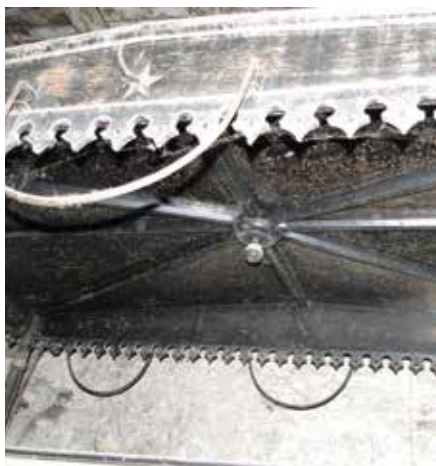
LE LAURIER

Ses feuilles restent vertes toute l'année. C'est aussi un symbole d'immortalité et de renouveau. Chez les Grecs, l'arbuste est consacré à Apollon, il symbolise l'immortalité atteinte par la victoire. Ses branches et ses feuilles servaient à fabriquer des couronnes pour honorer les héros, les génies et les sages.



Après plusieurs démarches et pourparlers, notre corbillard vient de trouver sa place près de chez nous, au musée rural de La Combe de Lancey et c'est une bonne nouvelle. Cela témoigne d'un bel effort pour préserver et transmettre le patrimoine local. Ainsi le 13 novembre dernier, la vieille voiture à cheval a rejoint sa nouvelle demeure.

L'association La Comba Autrafé est composée d'une petite dizaine de bénévoles passionnés dont la mission est de faire vivre ce musée. Elle a pour projet de restaurer notre belle voiture pour lui redonner son éclat d'antan et l'exposer parmi sa collection.



LE MUSÉE RURAL DE LA COMBE DE LANCEY offre une immersion captivante dans le quotidien des habitants des balcons de Belledonne entre 1850 et 1950 environ.



Les nombreuses thématiques exposées (histoire du village, sciences naturelles, patrimoine religieux, outils de métiers) sont les témoignages d'un passé riche et encore bien vivant. Ces scènes de vie reconstituées permettent de garder la mémoire collective active et rappelle l'ingéniosité et la résilience des communes rurales de l'époque.

Le musée est géré par le Communauté de Communes et la collection appartient à l'association La Comba Autrafé.

Les membres de l'association proposent des visites guidées les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à partir de début mai jusqu'à fin octobre.

Ces visites sont gratuites.

En plus de ces visites, il est possible de prendre rendez-vous (06 17 21 92 67) pour venir en groupe en dehors des jeudis ou durant les jeudis, sous réserve de la disponibilité des bénévoles. Gratuité aussi pour les groupes.

L'association propose aussi des animations à la demande avec une participation de 50€ pour l'ensemble du groupe.



Ainsi les participants pourront s'immerger dans le siècle précédent grâce à, la fabrication du beurre à la barate avec dégustation, démonstration de fabrication de cordes, atelier laine avec explications de la tonte du mouton jusqu'à la pelote de laine en passant par une démonstration au rouet et pour finir démonstration au banc à planer (ou banc d'âne) permettant de fabriquer, par exemple des manches d'outils.

Paul Perroux, fondateur du musée et Maire de La Combe a créé ce musée grâce à des dons d'objets de l'époque. Mais il souhaitait également que le musée représente l'environnement de la région, d'où une magnifique collection d'animaux empaillés.

Le musée propose régulièrement des expositions temporaires. Précédemment, il y a eu une exposition et des ateliers sur la ganterie : comment traiter la peau, comment la couper puis comment fabriquer les gants.

LA PROCHAINE EXPOSITION CONCERNERA L'HYDRAULIQUE.

Le musée a choisi d'honorer le centenaire de l'exposition de 1925 à Grenoble sur le sujet. Une équipe de 5/6 personnes est chargée d'effectuer des recherches pour présenter l'évolution de la partie hydraulique et le droit des eaux, avec visites au moulin. Cette exposition sera en place au printemps 2025, lors de la réouverture du musée.

Les idées ne manquent pas pour continuer à développer le musée et les nouveaux bénévoles sont les bienvenus !

Une petite visite sera une belle opportunité pour les curieux et les passionnés d'histoire locale de revoir notre corbillard lumbinois !

Le musée va être en travaux au premier trimestre 2025. Il devrait réouvrir dans le courant du printemps. Les bénévoles proposent des visites tous les jeudis de 09h à 12h et de 14h à 17h. Réservations possibles pour les groupes tous les jours avec possibilité d'animations.

■ Virginie Blanc
conseillère municipale déléguée à la communication



USÉE DE LA COMBE DE LANCEY

Mas Montacol - 91 Chemin du Château - 38190 La Combe de Lancey - Pour réservation : 06 17 21 92 67

Parmi les nombreux « talents » que compte notre village, j'ai rencontré Marlène, une artiste lumbinoise passionnée par l'aquarelle. Entre délicatesse et précision, elle parvient à capturer dans ses œuvres, des instants de poésie et de sérénité.

Elle a plus d'une corde à son arc puisque c'est son goût pour les loisirs créatifs qu'elle a décidé de partager avec les enfants. Persuadée de la magie et des bienfaits de la créativité, elle souhaite transmettre ce plaisir aux enfants. Depuis les vacances de Noël, elle propose des ateliers créatifs pour les enfants du CE1 à la 5^e, en collaboration avec la MJC. Les prochains ateliers auront lieu les 25 février et 22 avril, pendant les vacances. Les inscriptions se font via la MJC.

Virginie Blanc : qu'est-ce qui vous a inspiré cette idée ?

Marlène : J'ai commencé avec ma fille qui est en CP. Je me suis rendue compte que cette activité manuelle l'aidait à se détendre et à se canaliser. Nous avons donc commencé à créer des petits objets de décoration et elle a pris beaucoup de plaisir. Maintenant elle me réclame très régulièrement cette activité, ce qui nous plaît énormément à toutes les deux.

Donc, j'ai eu envie de proposer des ateliers à d'autres enfants. Ma particularité est vraiment de proposer de créer de la décoration de maison. Je me suis rendue compte que les enfants adoraient ça et sont contents de rentrer chez eux avec leur création.

J'ai contacté la MJC et voilà, nous commençons !

Virginie Blanc : Qu'avez-vous réalisé lors de l'atelier de Noël ?

Marlène : Je m'inspire de ce que j'ai déjà réalisé avec ma fille et qui me paraît bien adapté.

Lors de l'atelier créatif du 30 décembre, les enfants ont réalisé un cadre légos personnalisé représentant leur famille. Ils étaient très fiers de leur création, mais également très heureux du bon moment passé ensemble avec à la clé, une belle décoration pour la maison ! Le plaisir et la fierté de pouvoir dire "je l'ai fait moi-même", ça n'a pas de prix !

J'aime que les décorations que je réalise soient en rapport avec la saison. Au printemps, je pense faire des cloches de fleurs séchées.



Lors de notre rencontre, Marlène m'a confié que son amour pour la peinture remonte à son enfance.

Marlène : Je suis en premier lieu une aquarelliste passionnée et c'est de là qu'est venue par la suite la passion pour les loisirs créatifs. Cela fait environ dix ans que je peins. J'ai d'abord commencé par la peinture acrylique puis j'ai eu envie de changer de technique et j'ai découvert l'aquarelle. J'ai tout de suite su que ça me ressemblait davantage, j'ai donc continué mon apprentissage en prenant des cours d'aquarelle.

Ce qui me plaît le plus, c'est de « croquer » la vie en extérieur, dessiner l'instant présent où que je sois. Je me suis récemment mise aux carnets de voyages.



J'ai eu le plaisir de participer, pour la première fois, au marché de Noël de Lumbin. Pour l'occasion, j'ai créé des cartes de vœux tirées de mes aquarelles et imprimées au format carte postale. J'ai également proposé des tirages de mes aquarelles en formats plus grand (du A5 au A3).

J'utilise du papier aquarelle et des encres de qualité qui permettent de créer des impressions fidèles qui durent dans le temps.

Je prévois de faire une exposition à la bibliothèque au printemps puis à la mairie courant de l'été 2025 !

Vous pourrez y découvrir notamment une aquarelle du clocher de l'Église de Lumbin et des marais de Montfort.



AGENDA TRIMESTRIEL DES ANIMATIONS

POUR LES 0-5 ANS *



Le premier mercredi du mois
de 10h à 11h

Prochaines dates :
5 février, 5 mars, 2 avril
- Entrée libre et gratuite -

POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 6 ANS *



Le dernier mercredi du mois.
Une session à choisir parmi les trois créneaux :
14h, 15h30 ou 17h

Prochaines dates : 29 janvier, 26 février
(vacances scolaires), 26 mars
- Gratuit sur inscription -



Le mardi entre 20h et 22h
Prochaines dates : 18 février, 16 avril
- Gratuit sur inscription -

POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 10 ANS *



TOURNOI DE JEUX VIDÉO

Sélection le mardi 14 janvier de
18h30 à 20h30 à la bibliothèque
de Lumbin pour participer
à la finale du Tournoi Pixel
le 17 janvier,
de 18h à 21h à l'espace Aragon
- Gratuit sur inscription -



SOIRÉE GAMING

Mardi soir de 18h30 à 20h30 sur
Switch et PS5
Une soirée à choisir parmi les
quatre dates :
11 mars, 18 mars, 25 mars, 1 avril
- Gratuit sur inscription -



JEUX VIDÉO EN LIBRE ACCÈS

Sur switch et PS5 le mardi et le
vendredi
de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30
pendant les vacances scolaires
- Gratuit sur inscription -

POUR LES ADULTES ET
ENFANTS À PARTIR DE 12 ANS

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Le vendredi de 20h à 22h
Prochaines dates :
17 janvier, 14 mars
- Gratuit sur inscription -

POUR LES ADULTES



Ateliers le dernier samedi
du mois de 10h à 12h
suivis d'un repas partagé.
Prochaines dates :
25 janvier, 22 février, 29 mars
- Gratuit sur inscription -



Le samedi de 10h à 11h
Prochaines dates :
11 janvier, 15 février
- Entrée libre et gratuite -



Le premier samedi du mois
de 10h à 12h
Prochaines dates :
1^{er} février, 1 mars, 4 avril
- Entrée libre et gratuite -



TOURNOI DE JEUX VIDÉO
Just Dance et Tekken 8
Vendredi 11 avril de 20h à 22h
- Gratuit sur inscription -

* accompagnés par un adulte

LES COUPS DE CŒUR DES LECTEURS



Pour les enfants

LOUP GRIS ET LA MOUCHE

Gilles Bizouerne et Ronan Badel



Loup Gris, facétieux et maladroit, avale une mouche et se retrouve plongé dans une série de mésaventures hilarantes en tentant de s'en débarrasser.

Les aventures de Loup Gris sont un vrai régal à lire ensemble : l'humour, les situations loufoques et les illustrations nous enthousiasment à chaque épisode de la collection !

Clémence

SOLO LEVELING

Chugong, Dubu



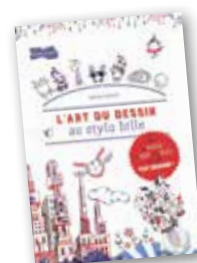
Solo Leveling suit Jinwoo, le chasseur le plus faible de tous, qui se voit offrir une seconde chance en devenant un "joueur" capable de s'entraîner sans limites dans un monde où les donjons et les monstres dominent.

J'adore cette série car le héros passe de zéro à héros. Les dessins sont incroyables et chaque tome donne envie de lire la suite.

Gabriel

L'ART DU DESSIN AU STYLO BILLE

Sarah Skeate



Un livre qui foisonne d'idées de créations de dessins au stylo bille.

Qui n'a jamais griffonné pendant un cours (ou une réunion pour les adultes) ? Dans ce livre, on y trouve tout un tas de modèles pour améliorer ses gribouillages.

Même ceux qui ne "savent" pas dessiner y trouveront leur compte.

Najah

Pour les adultes

NUMÉRO DEUX

David Foenkinos



Numéro deux, de David Foenkinos, raconte l'histoire d'un garçon qui a failli devenir Harry Potter au cinéma. Recalé à la dernière étape du casting, il doit reconstruire sa vie dans l'ombre de cette opportunité manquée.

C'est un roman bouleversant qui explore avec finesse le poids des rêves brisés. J'ai été émue par la justesse des émotions et la profondeur du personnage principal.

Angélique

LES ENFANTS SONT ROIS

Delphine de Vigan



Les enfants sont rois, de Delphine de Vigan, suit l'enquête autour de la disparition de Kimmy, jeune influenceuse élevée sous l'œil des caméras. A travers ce thriller captivant, l'auteure dénonce l'excès des réseaux sociaux et questionne les notions de vie privée et de parentalité. C'est un roman percutant et terriblement actuel qui m'a fait réfléchir sur l'exposition des enfants.

Angélique

LA FEMME QUI PRENAIT LES ARMES

Amy Harmon

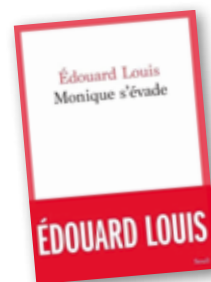


Fin 18^e, Massachusetts. Deborah Samson, 21 ans, bande sa poitrine, enfille un uniforme et s'enrôle dans l'armée continentale. Sa grande taille et sa morphologie élancée font d'elle un soldat convaincant, mais les risques sont considérables et, confrontée à l'horreur du champ de bataille, elle devra lutter pour garder son identité secrète... Inspirée d'une histoire vraie, une fresque saisissante de la guerre d'indépendance américaine porté par une héroïne forte et libre qui s'émancipe de tous les carcans de son temps.

Conseillé par Marie-C. à la Pause-Café livre

MONIQUE S'ÉVADE

Edouard Louis



Une nuit, j'ai reçu un appel de ma mère. Elle me disait au téléphone que l'homme avec qui elle vivait était ivre et qu'il l'insultait. [...] Je lui ai conseillé de partir, sans attendre. Mais comment vivre, et où, sans argent, sans diplômes, sans permis de conduire, parce qu'on a passé sa vie à élever des enfants et à subir la brutalité masculine ? Ce livre est le récit d'une évasion

Conseillé par Marie-C. à la Pause-Café livre

EXPOSITIONS

**ENQUÊTE INTERACTIVE :
QUI A TUÉ LEMAURE**

Gratuit sur inscription pendant
les horaires d'ouverture de la
bibliothèque jusqu'au 22 janvier



Ce matin-là, au 26 rue Dampierre, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les cinq occupants de l'immeuble, de la concierge à la petite vieille, du couple parfait au voisin de palier, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ? Séraphin Limier, légende de la PJ, vous engage comme inspecteur stagiaire. Muni d'une tablette interactive, venez arpenter les lieux de l'intrigue, collecter les indices, interroger les témoins... Nul doute qu'à l'issue de cette enquête vous tiendrez le coupable !

**RAPPEL DES HORAIRES****Périodes scolaires**

- ▶ Lundi : Fermé
- ▶ Mardi et vendredi : 16h/19h
- ▶ Mercredi : 10h/12h30 et 14h/19h
- ▶ Jeudi : Fermé
- ▶ Samedi : 10h/12h30

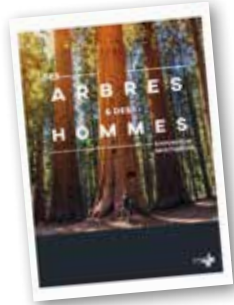
Vacances scolaires

- ▶ Lundi : Fermé
- ▶ Mardi et vendredi : 14h/19h
- ▶ Mercredi : 10h/12h30 et 14h/19h
- ▶ Jeudi : Fermé
- ▶ Samedi : 10h/12h30

Pour toute information : 04 76 08 24 36
bibliothèque@lumbin.fr

DES ARBRES ET DES HOMMES

Du 24 janvier au 25 février 2025



Cette exposition richement illustrée, pédagogique et interactive retrace la longue histoire des arbres, et les liens forts qui nous unissent à eux. Apparus très tôt dans l'histoire évolutive de la vie, les arbres ont en effet conquis l'ensemble de la planète grâce à des propriétés d'adaptation exceptionnelles. Quant aux premiers hominidés, comme la petite Australopithèque Lucy et ses ancêtres, ils ont longtemps vécu dans les arbres avant de fouler la terre ferme...

Puis, au cours de son histoire, l'humain a exploité l'arbre pour ses besoins vitaux, mais aussi pour agrémenter son quotidien et orner les paysages. Cette exposition richement illustrée entraîne le visiteur à la découverte des arbres, et de la relation particulière qui nous unit à eux. Elle sensibilise aussi le visiteur sur l'impérieuse nécessité de protéger et préserver les arbres et les forêts.



La bibliothèque de Lumbin
propose plusieurs
**ANIMATIONS
À DESTINATION
DES ADULTES.**

Alors n'hésitez pas à venir
vous cultiver et vous amuser !

Le programme est à suivre sur
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr/
accueil/agenda



SERVICE GRATUIT DE PORTAGE de livres et/ou DVD pour les personnes inscrites à la bibliothèque !

- ▶ Vous résidez à Lumbin ?
- ▶ Vous avez des difficultés, même temporaires, pour vous déplacer ?
- ▶ Vous désirez emprunter des livres et/ou des DVD ?

LA BIBLIOTHÈQUE VIENT À VOUS !

Pour bénéficier du service, renseignez-vous auprès de la bibliothèque.

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS !

LES BAMBINS DE LUMBIN

En ce début de saison, les Bambins de Lumbin ont partagé un temps d'éveil musical.



Puis les assistantes maternelles sont parties sur le thème des Saisons.



Pour l'Automne il a été proposé des créations manuelles et la venue de l'Association Cadeaux d'Histoire qui nous a raconté un Conte automnal avec les animaux de la forêt.



Les enfants se sont également déguisés pour le traditionnel Halloween.



Les professionnelles de la petite enfance se réunissent très régulièrement pour offrir des activités de découverte ludiques et variées aux tout-petits.



APE

Les parents bénévoles de l'APE de Lumbin unissent leurs forces, comme chaque année, pour organiser des événements dans le but de récolter de l'argent pour nos enfants. Cet argent est entièrement reversé aux deux écoles publiques. Les enseignants l'utilisent à leur guise pour les projets de leurs élèves.

La soirée d'halloween était la nouveauté 2024! Cette première édition a attiré de nombreux sorciers, sorcières, potirons et autres spécimens. Ils se sont délectés d'une soupe à la bave de crapauds et d'une tarte aux yeux d'araignée avant de se déchaîner sur la piste de danse sur le son de DJ Mickael.

La traditionnelle fin de l'automne a eu lieu en novembre dans la cour de récré et avec des crêpes!

A vos agendas pour le vide grenier le 13 avril.

Parents lecteurs, vous pouvez nous rejoindre. Ce sont des moments conviviaux entre bénévoles et même une heure de temps en temps aide beaucoup le groupe. Bref, venez nous rencontrer!

L'APE de Lumbin



Pour nous contacter : lumbin.ape@gmail.com ou facebook APE Lumbin 38 ou à la sortie de l'école.



PAPOTE

Le 31 octobre dernier, Lumbin s'est paré de ses plus belles couleurs d'Halloween pour accueillir un après-midi mémorable. Les familles du village, nombreuses à répondre à l'appel, ont partagé des moments inoubliables qui ont ravi les petits comme les grands.

La fête a débuté par des ateliers créatifs animés par Papote, où les petits artistes en herbe ont laissé libre cours à leur imagination à travers des activités manuelles ludiques.

Après ces ateliers, Papote a offert un goûter gourmand qui a rassemblé les participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour clore l'après-midi en beauté, un défilé haut en couleur a traversé les rues du village. Les enfants, déguisés en sorcières, fantômes et autres créatures fantastiques, ont déambulé joyeusement sous les regards émerveillés des habitants.

Un grand merci aux bénévoles et à tous les participants pour leur énergie et leur bonne humeur. Grâce à vous, Halloween à Lumbin a une fois de plus été une réussite. À l'année prochaine pour de nouvelles aventures effrayantes et magiques!

Nous en profitons pour vous annoncer que l'équipe de Papote s'agrandit! Elle compte désormais 6 membres dans l'administration et 4 membres au bureau. Une belle dynamique qui permettra de porter de nouveaux projets et d'enrichir les événements à venir.

Voici déjà les dates des prochains rendez-vous à ne pas manquer :

La galette des rois intergénérationnelle :

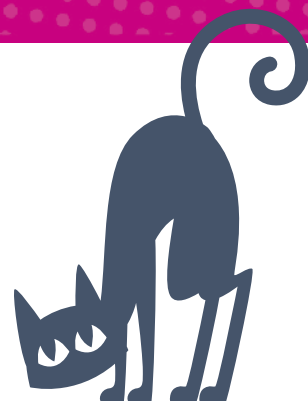
12 janvier à la salle Icare.

Le carnaval : 8 mars à la salle Icare.

La chasse aux œufs : 12 avril à la cure.

Un spectacle pour enfants : Le 16 Mai "Les trois petits cochons", interprété par une compagnie de Grenoble, à la salle Icare.

papoteassociation@gmail.com



MJC



Depuis la dernière assemblée générale organisée le jeudi 5 septembre 2024, le bureau de la MJC de Lumbin est composé d'une formidable équipe dynamique et motivée de bénévoles.



Rappelons-le, nous ne sommes que des bénévoles, mais fiers de l'être, pour vous proposer de belles activités sur la commune :

- ▶ **Présidente** : Morgane Ratelet
- ▶ **Trésorière** : Madeleine Pacuta
- ▶ **Trésorière adjointe** : Aline Sauvy
- ▶ **Secrétaire** : Lidwine Chaize
- ▶ **Secrétaire adjointe** : Marie Chevrier

▶ Et le Comité d'Administration comprend, en sus des membres du bureau, les bénévoles suivants : Alyssa Draye, Pascal Gineste, Christophe Delachanal, Sandrine Sartoris, Marie Gamba, Patricia Manjarres, Nicole Bailly.

Vous n'êtes pas encore adhérent à la MJC de Lumbin, mais vous souhaitez être informés des activités ponctuelles, demandez à intégrer notre liste de diffusion en nous envoyant un mail à mjclumbin@gmail.com

Vous souhaitez rester informés de nos projets, événements et initiatives, pourquoi pas participer à des actions concrètes, découvrir des témoignages inspirants, des idées d'activité...

Pour voir nos actualités et nous connaître un peu plus, suivez-nous sur notre page Facebook Asso MJC Lumbin www.facebook.com/MjcLumbin :

- ▶ Cliquer sur "... " (les trois petits points à droite, en dessous de notre photo de couverture)
- ▶ Puis cliquer sur "Suivre"

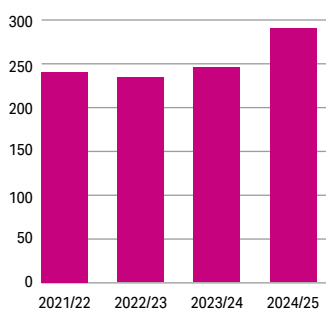
Si vous voulez seulement exprimer votre soutien à notre page, cliquez sur J'aime

Vous deviendrez ainsi acteur d'un changement positif et contribuerez à élargir notre communauté engagée !

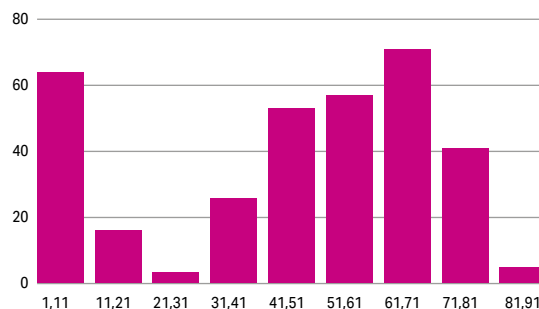
NOMBRE D'INSCRITS PAR ACTIVITÉ

Activités	Jour	Nbr d'inscrits
Gym douce	Lundi matin	19
Gym entretien	Lundi matin	25
Gym cardio training	Lundi soir	29
Pilate	Lundi soir	26
Stretching	Mardi soir	17
Pilate Hiit	Mardi soir	26
QI Gong	Mardi soir	17
Gym cardio training	Mercredi soir	13
Gym entretien	Mercredi soir	14
Zumba	Jeudi soir	18
Randonnée	Jeudi	26
Randonnée confort	Vendredi	32
Yoga 1	Vendredi soir	13
Yoga 2	Vendredi soir	5
Marche Nordique	Samedi	20
Dessin/Peinture Enfants	Vendredi	10
Peinture Ados	Vendredi	8
Dessin/Peinture Adultes	Mardi	9
Aquarelle Enfants/Ados	Mercredi	7
Aquarelle libre	Vendredi	8
Jeux de société	Mardi	12
Théâtre	Jeudi	6

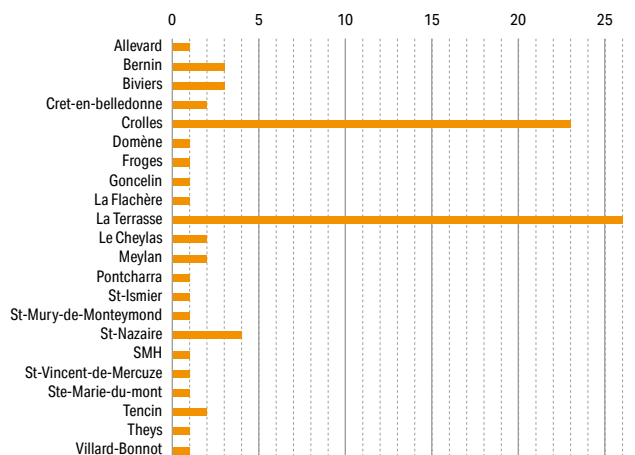
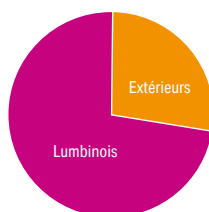
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



RÉPARTITION DE L'ÂGE DES ADHÉRENTS



RÉPARTITION DES D'ADHÉRENTS 2024/2025



YOGA

Les cours de Hatha Yoga ont repris fin septembre à la salle Ariane. Il y a deux cours : le premier de 18h00 à 19h15, le deuxième de 19h30 à 20h45.

L'ambiance est détendue, cela permet de découvrir sereinement cette discipline qui vise à être bien dans son corps et dans sa tête.



Cours du mardi stretching avec Alicia



Cours du lundi soir Cardio avec Alicia



Les cours de pilates du lundi soir et de pilates hiit du mardi soir, avec Alicia, ont également un grand succès.

Cours du mercredi soir avec Amandine : vous souhaitez intégrer le cours du mercredi 18h ou 19h, il reste de la place.



COURS D'AQUARELLE ENFANT AVEC EMELINE

Retour sur les premiers cours d'aquarelle de l'année où ont été abordés les thèmes de l'abstrait pour (re)voir les bases, et deux cours sur le thème de l'automne avec une création d'herbier, et une étude de paysages d'automne.

Cours enfants avec Émeline



Séances ponctuelles aquarelle pendant les vacances : Vous pouvez dès à présent noter les prochains ateliers aquarelle : le 24 février à 16h pour les enfants et 18h pour les adultes, ainsi que le 23 avril et 21 juin après-midi (mêmes horaires).

Le stage aquarelle de décembre a bien plu. Les jeunes artistes ont pu réaliser leurs cartes de vœux en aquarelle !



ASSOCIATIONS

« MONTER UNE PIÈCE »

L'atelier Théâtre adultes proposé par Françoise Lejeune dans le cadre de la MJC est lancé !

2 comédiens et 5 comédiennes issus de différents univers sont au plateau à découvrir un texte, créer des personnages, travailler les liens entre eux, inventer une scénographie... approcher le plaisir de la création.

Le texte c'est la pièce « Raison de moins ! » écrite avec verve par le Lumbinois Joseph Gulino, qui évoque à travers des personnages hauts en couleurs nos rapports au monde d'aujourd'hui.

À vos agendas !

La troupe vous proposera une restitution de cette aventure en jouant la pièce le samedi 24 mai à 20h00 et le dimanche 25 mai à 17h00, à la salle Icare.



LE QI - GONG

Le Qi Gong est un art de santé qui travaille sur trois éléments qui sont le corps, la souffle et l'esprit. Le Qi Gong fait partie des trésors de la culture chinoise.

Le mot Qi Gong est composé de deux idéogrammes chinois : « Qi », qui se traduit par souffle, énergie et « Gong », qui désigne tant le travail, que la maîtrise. Son histoire de plus de 2 500 ans est liée à la médecine traditionnelle chinoise et aux arts martiaux traditionnels.



L'objectif est de faire circuler l'énergie dans le corps et de la renforcer, en s'inspirant des connaissances développées par la médecine traditionnelle chinoise. Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Cette pratique aide chacun d'entre nous à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire douce. Et à trouver la détente et le calme intérieur nécessaires au bon équilibre psychique.

Des cours sont proposés tous les mardi soir par la mjc de Lumbin dans la salle Ariane. Ils sont dispensés par Maryline LEFEBVRE, enseignante de Qi-Gong et méditation, certifiée de l'école des Temps du corps (Paris) et de Budo attitude (Savoie), ceinture noire 1er Duan de La FFKDA.

Renseignements auprès de la MJC de Lumbin.

ACTIVITÉ JEUX DE SOCIÉTÉ

Le mardi soir, dans une ambiance très conviviale, le groupe se retrouve autour de jeux variés :

- ▶ Can't stop : vous gravissez une montagne avec patience et obstination, mais il faut savoir s'arrêter à temps
- ▶ Jeux de cartes : belote, coinche, tarot, papayou, 5 rois
- ▶ Le train mexicain : un jeu de dominos plus complexe qu'il ne paraît



ZUMBA

Super groupe de zumba, ambiance garantie. Des cours animés dans la bonne humeur par notre professeur bénévole Agnès !



GYM DOUCE DU LUNDI MATIN AVEC AXEL

C'est avec bonne humeur et dynamisme qu'Axel pousse les participants de son cours à se dépasser. Il les encourage, s'adapte aux pathologies de chacun, mais en stimulant tout le monde.

Bien que les effets positifs de l'activité physique sur la santé ne soient plus à démontrer, il est difficile de trouver une activité physique adaptée à ses envies mais surtout à ses capacités. Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la communauté de commune déploie la Maison sport santé Prescri' Bouge.

Pour qui ? Elle s'adresse aux personnes de + de 60 ans fragiles, et sans limite d'âge, aux personnes porteuses de maladies chroniques, en affectation longue durée ou présentant des facteurs de risque pour leur santé.

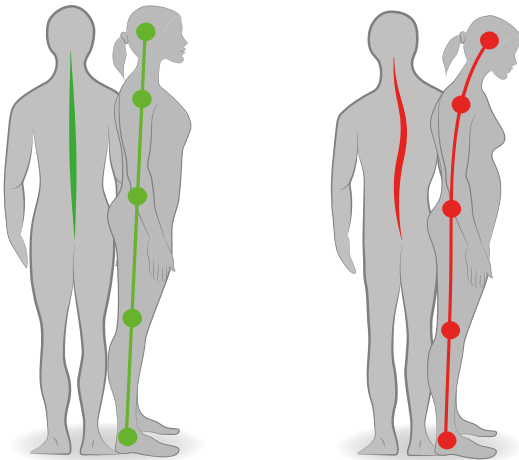
Le cours de gym douce d'Axel est habilité par prescribouge (très peu de cours référencés dans le secteur).

Pour davantage de renseignements sur Prescribouge :

www.le-gresivaudan.fr/1429-la-maison-sport-sante-prescri-bouge.htm

ATELIERS TECHNIQUE ALEXANDER

La technique Alexander est une méthode qui permet d'apprendre à mieux utiliser son corps dans toute activité. Elle est bien connue dans les domaines artistiques et sportifs.



Elle apporte une amélioration durable aux personnes qui souffrent de douleurs lombaires chroniques.

Elle prévient certains problèmes musculo-squelettiques et respiratoires en permettant de retrouver des appuis plus naturels à l'intérieur du corps. Elle aide également les personnes à mieux gérer les symptômes liés à la maladie de Parkinson.

Cet automne, la MJC de Lumbin s'est intéressée à cette technique et a proposé à ses adhérents de suivre deux ateliers d'initiation, les 16 et 30 novembre.

En petit groupe (12 personnes), nous avons pu découvrir les bases théoriques de cette méthode et la mettre aussitôt en application. Avec des photos « avant-après », Sébastien Egret et Emilie Jabet, qui enseignent cette méthode à Crolles, ont aidé les participants à modifier leur posture pour trouver des points d'appui naturels, éliminer les tensions et les douleurs chroniques, notamment les lombalgies.

Après avoir repéré les points du corps qui entrent en compte dans notre posture, nous avons pu nous entraîner à mieux nous aligner, à mieux positionner notre corps, dans des situations concrètes (travail assis, marche, mouvements quotidiens, port d'un sac à dos de randonnée...).

Si vous souhaitez découvrir cette technique pour améliorer votre posture, réduire les tensions, réduire les douleurs, mieux vous déplacer, mieux respirer... vous pouvez contacter les praticiens.



www.sebastienegret.com www.emiliejabet.com

ASSOCIATIONS

STAGE DE PEINTURE : UN VOYAGE CRÉATIF

Retour sur le stage de peinture enfant pendant les vacances de la Toussaint.

Lors de la première semaine des vacances de la Toussaint, huit enfants ont participé à un stage de peinture organisé par la MJC et animé par Sandrine Sartoris. Sur le thème "Peindre des poissons et un fond marin sur une toile", chacun a représenté à sa manière, les profondeurs de l'océan.



Dans une ambiance joyeuse et inspirante, durant deux après-midis, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination. Ils ont exploré la richesse des fonds marins en peignant des décors aquatiques foisonnants de coraux, d'algues, et de bancs de poissons colorés. Certains ont appris à peindre des bulles avec les contours d'un bouchon, d'autres des rochers avec une éponge. En fin de séance, des petits coquillages ont été collés sur leur toile, pour ajouter plus de réalisme.

Avec beaucoup de créativité et du bleu plein les yeux, les enfants étaient fiers de ramener chez eux leur joli tableau inspiré par les merveilles de l'océan !

ATELIER DESSIN-PEINTURE : ENFANTS, ADOS ET ADULTES

Les ateliers de dessin et peinture de la MJC ont repris début octobre avec un nouveau thème : « Mondes croisés, entre le réel et l'imaginaire ».

Cette année, l'accent est mis sur l'exploration et la fusion des deux dimensions : comment mêler des éléments du quotidien à des touches d'imaginaire, et comment donner vie à des univers fantastiques ? Que ce soit en utilisant des paysages urbains réinventés, former des chevaux avec des engrenages, détourner des objets du réel à la manière du cubisme ou du surréalisme, les artistes amateurs découvrent des techniques artistiques variées tout en plongeant dans un univers où rêve et réalité s'entremêlent.

Mais pour commencer tranquillement, l'atelier dessin peinture enfants a lui, débuté avec une composition à base de brou de noix et d'encres colorées. Une peinture expressive pour explorer les formes décomposées et les couleurs des feuilles mortes. Ils ont ensuite enchainé avec la peinture de bougeoirs en bois et la réalisation de jolies cartes de Noël ! Quant aux ateliers de peinture ados

et adultes, ils ont plongé directement dans le thème de l'année en combinant la richesse visuelle de l'Art Nouveau et la peinture à la manière d'un vitrail. Une fusion esthétique pour exprimer sa créativité !



A noter que les créations originales des trois ateliers (enfants, ados et adultes) seront présentées lors de l'exposition de fin d'année au mois de juin prochain.

Prochaine exposition des peintures des ateliers adultes et ados du 13 mars au 5 mai 2025 dans le hall de la mairie de Lumbin, sur le thème de « Venise ». L'exposition célébrera la magie de Venise. Chaque œuvre vous invitera à découvrir ou redécouvrir cette ville magique, célèbre pour ses masques vénitiens, ses canaux enchanteurs et son atmosphère romantique.



ACTIVITÉS PONCTUELLES

Ateliers créatifs

En partenariat avec la MJC, Marlène propose à vos enfants de GS à CM2 des ateliers d'activités créatrices et manuelles.

Passionnée de loisirs créatifs et d'aquarelle, persuadée des bienfaits de la créativité sur le bien-être, elle souhaite transmettre ce plaisir aux enfants !

Elle leur propose de réaliser une décoration (ou cadeau) de saison, moderne et durable. Le premier atelier du 30 décembre a permis aux enfants de réaliser des cadres légo représentant leur petite famille.

Prochains ateliers le 25 février et le 22 avril, (horaires à préciser)



Découverte de la sophrologie

En partenariat avec la MJC, Caroline vous propose 2 séances découverte de sophrologie : Le samedi 8 février de 15h à 16h30 (sophrologie classique) et le samedi 15 mars de 15h à 16h30 (sophrologie « danse »)

La sophrologie est une technique psychocorporelle, c'est-à-dire qu'elle a pour but d'harmoniser le mental en relaxant le corps. Elle s'appuie sur des méthodes de relaxation dynamique, de respiration et de visualisation mentale. L'idée est que notre mode de vie nous fait souvent accumuler des tensions qui peuvent se traduire par des raideurs musculaires, de la fatigue mentale ou des douleurs. La sophrologie permet une détente corporelle et mentale en se reconnectant à des sensations corporelles agréables et sans tension musculaire.

La sophro-danse propose d'emprunter le chemin du corps pour se reconnecter à soi.

C'est une approche guidée pour se laisser porter par la musique, donner sa place au corps et relâcher le mental. Elle utilise les 3 piliers de la sophrologie : relaxation dynamique, respiration et visualisation mentale, dans le mouvement dansé en musique. La sophro-danse permet de diminuer son stress et ses douleurs, de lâcher les tensions, de réguler ses émotions et de favoriser l'harmonie intérieure.



ON A LAISSÉ LA PAROLE AUX ADHÉRENTS, MERCI POUR VOS RETOURS :

- ▶ *Merci à girl power Alicia qui offre des cours de cardio d'une grande qualité, qui motive avec professionnalisme et dynamisme son très sympathique groupe du lundi. Bravo bravo*
- ▶ *Bravo pour la bienveillance des animateurs bénévoles*
- ▶ *Une équipe active, efficace et à l'écoute ! Des activités variées, des profs très sympas... Vous êtes au top !*
- ▶ *Remerciements à Joan (cours de Marche Nordique du samedi matin) pour son engagement, sa patience et d'être attentif à chacun des membres du groupe malgré nos différences... Pour sa recherche à nous faire découvrir des chemins de marche dans notre belle vallée du Grésivaudan.*
- ▶ *J'ai enfin trouvé le prof de gym douce qui me convient : Axel Bayoud. Il est compétent et attentif. Je ressens un grand bien-être à la fin de la séance et j'ai découvert des muscles dont j'ignorais l'existence.*
- ▶ *Merci Maryline pour l'apaisement que m'apporte les cours de Qi Gong !*
- ▶ *Un vrai moment de détente pour le corps et l'esprit tous les mardis soirs avec les cours de stretching d'Alicia. Les exercices sont variés et chaque séance est différente. Alicia est toujours à l'écoute et attentive à chacun.*
- ▶ *Plongée dans l'univers du yoga grâce à la MJC, j'ai rencontré Olivier, un professeur exceptionnellement attentif. Son approche personnalisée rend chaque séance unique, avec des postures simples à reproduire chez soi. Ce voyage m'aide à cultiver ma souplesse et à apaiser mes tensions musculaires. Une passion qui m'a conquise !*
- ▶ *Tellement à l'écoute des besoins de chacun, merci, merci.*
- ▶ *Merci Alicia pour le cours de pilates, ta bienveillance, ta bonne humeur et ton dynamisme motive à venir chaque lundi soir. De plus, le pilates aide beaucoup à connaître son corps et à en prendre soin.*
- ▶ *La Zumba d'Agnès, un cours où tu bouges ton corps en musique... bonne humeur communicative assurée !*
- ▶ *Axel est épatant, il s'occupe de tous, les exercices sont très variés, et toujours avec bonne humeur. Merci. La gym me permet d'avoir un lien social.*
- ▶ *Sandrine est adorable c'est la meilleure prof de peinture que j'ai jamais eue.*
- ▶ *A la Zumba on vient comme on est, on se défoule, on se vide la tête en dansant et le tout dans une ambiance conviviale.*



LA CLÉ DES CHANTS

Le début du semestre est toujours lancé par le forum des associations. Nous avons pu y accueillir de nouveaux(elles) adhérents(es). Notre effectif est stable.

L'éveil musical est une activité très importante car elle permet de faire découvrir en douceur l'univers musical aux jeunes enfants. Un gage d'avenir pour tout le monde. Cette année, Alexandra a créé 2 groupes de niveaux (maternel pur et Maternel/CP). Cela permettra une progression plus souple, en attendant la FM. Les 2 groupes sont pleins. Le succès continue donc !

Cette année, l'organisation de la coupe Icare a continué à nous faire confiance. Nous avons pu ainsi, à travers quatre groupes (Les Melocoton, Les Blend Ages, les Lumbi'noises, et les In'sol'ites), présenter un répertoire varié pendant plus de deux heures, le dimanche 22/09 au sein d'Icare-Village. Un excellent moment pour toutes et tous ! Merci à l'organisation de nous avoir mis dans les meilleures conditions logistiques.



Les Lumbi'noises se sont produites le 19 octobre, à l'occasion de la fête de la bière. Le groupe a ainsi interprété (avec brio) des morceaux de musique irlandaise, de films et de variétés française et étrangère. Les Terrasons ont assuré la sonorisation de ce concert.



Nous avons aussi rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie du 11 novembre à Lumbin. Nos flutistes, saxophonistes et batteur, encadrés par Noémie et Adélaïde ont joué « Prince » et la traditionnelle Marseillaise devant une assemblée nombreuse.



Le 08 décembre, les élèves de la FM, sous la direction de Noémie, ont entonné des chansons lors du marché de Noël, accompagnés par un piano et un saxophone. Chant de Noël bien sûr, mais aussi des chansons de variété.



Nous en profitons pour annoncer notre audition/concert d'hiver du 18 janvier 2025, salle Icare.

A ce jour, nous ne sommes plus que 4 dans le conseil d'administration. Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour la pérennité de La Clé des Chants. Il n'est pas trop tôt pour se manifester. Sandrine ayant souhaité transmettre le flambeau (merci à elle pour tout ce qu'elle a fait ces dernières années), nous cherchons en particulier quelqu'un-e pour tenir le rôle de secrétaire de l'association.

PROJ-T'AGES : CLAP DE FIN !

Depuis près de neuf ans, l'association PROJ-T'AGES œuvre pour la mixité sociale à travers ses ateliers de peinture en libre expression. Au fil des années, elle a permis à de nombreux Lumbinois, jeunes et moins jeunes, de grandir et de s'épanouir, dans un cadre créatif et inclusif.

Après mûre réflexion, nous avons pris la décision de fermer les portes de l'association en juin prochain. Le départ à la retraite (bien mérité!) de Sonia, dont la personnalité forte et la bienveillance était au cœur de l'essence même de ce projet, ne nous permettra pas de maintenir un tel espace de créativité et de partage.

C'est donc avec une immense gratitude que je tiens à remercier Sonia Mamy pour son engagement inébranlable au sein de cette association et pour les valeurs humaines qu'elle a su transmettre à chacun de nos adhérents ainsi qu'à nous, membres du bureau, qu'ils soient peintres ou non. Grâce à sa vision et à son leadership, Sonia a su offrir un espace unique de libre expression, où chacun pouvait trouver sa place, se libérer de ses émotions et ce sans jugement.

Cet espace de liberté n'aurait pu aussi se faire sans l'appui de la Mairie, qui a mis à disposition et a aménagé un lieu adapté à la création où la peinture a pu être utilisée et s'exprimer de toutes les manières possibles et imaginables !

Malgré cette clôture d'activité, nous garderons en nous des souvenirs de moments précieux, de personnalités attachantes, et d'une aventure humaine enrichissante, marquée par le respect de la différence et l'inclusion.

Fabienne VERCELLI Présidente



EXPOSITION FINALE DU PROJET "LES MOTS DU PINCEAU" AU CMP DE CROLLES

Après la Mairie de Lumbin, l'Espace Paul JARGOT à Crolles, la Maison du Département à Barraux, le CSAM (Centre Ambulatoire de Santé Mentale) à Saint Martin d'Hères, la Maison de l'Autonomie à Grenoble, une Exposition finale au CMP (Centre médico-Psychologique) de Crolles vient clôturer ce projet de médiation thérapeutique d'expression libre par le biais de la peinture destiné aux adultes.

EXPOSITION À CIEL OUVERT POUR NOËL

Colle et rouleau à la main, nous venons d'accrocher l'exposition à Ciel ouvert sur la RN90.

Cette fresque regroupe 42 œuvres réalisées par 21 peintres issus des ateliers des mardis et samedis ainsi que les bénéficiaires du projet « Les MOTS du pinceau ».



L'agenda des expositions :

- ▶ **Mairie de LUMBIN** : exposition du 06 Janvier au 12 Mars 2025. Mise en valeur des réalisations de Rémi FERBER sur les cimaises de l'accueil de la Mairie.
- ▶ **Maison Départementale de l'Autonomie à Grenoble** du 22 Janvier au 26 Mars 2025.

Plongée dans la création, cette exposition composée d'une vingtaine d'œuvres est issue du travail de Xavier GIROUD réalisé sur une quinzaine d'années.

Envie de créer, de jouer avec les couleurs, rejoignez-nous :

- ▶ Les mardis de 16H30 à 18H Atelier Enfants – Ados – Adultes.
- ▶ Les samedis de 14H30 à 16H (mensuel) Atelier Enfants – Ados – Adultes.

Pour tout renseignement : 04 76 08 29 38 ou sonia.mamy@free.fr

LES BEAUX ARTS

Les Beaux Arts de Lumbin exposent à la mairie de novembre 2024 à janvier 2025 sur le thème : « Haute en couleurs ». Six femmes, un homme pour mettre en couleurs la vie.

Au sein de l'atelier une ambiance de franche rigolade, on a hâte de se retrouver tous les jeudis.

On peint un peu et surtout on rit beaucoup. Une après-midi entre potines pour refaire le monde, se moquer de nous et faire... des progrès !



ASSOCIATION DE PÊCHEURS AMPBT

L'heure est au bilan des actions et des projets prévus sur le plan d'eau dit des chasseurs de la commune de Lumbin.

En début d'année 2024, la gestion a été délicate avec une mortalité assez importante de carpes, liée à une maladie virale contre laquelle il n'y avait pas de solution thérapeutique.

Néanmoins, la population globale a bien résisté...



La fréquentation du plan d'eau a été très correcte avec une cinquantaine de cartes annuelles et de très nombreux permis journaliers. Comme chaque année, 4 lâchers de truites ont été réalisés au printemps. A la même période, pour assurer la sécurité des personnes, quelques arbres dangereux ont fait l'objet d'un abattage.

En septembre, il était prévu un curage et un renforcement des berges par la société Ballini.

Si le réaménagement des berges a bien été réalisé, le curage, lui, a été reporté en 2025 en raison du niveau trop élevé de l'étang cet automne.

En 2024, l'association peut encore regretter des dégradations et des tentatives de pillages des poissons : cabane brûlée et dégradée ; cadenas cassé ; impact de balles sur le portail d'entrée...

Le 4 décembre, l'association a organisé une opération de rempoissonnement avec 500 kg de carpes et 50 kg de gardons.

Comme chaque année, la carte de pêche est disponible au magasin AVENIR PECHE 38 Crolles

Je saisis l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à l'amélioration et à la gestion globale du plan d'eau.

Que l'année 2025 soit, pour tous les pêcheurs de l'étang, l'occasion d'heureux moments au bord de l'eau.

*Le président de l'association,
Vincent Coudret*

AGENDA

JANVIER

Samedi 18

CONCERT D'HIVER
de la Clé des chants en salle Icare

FÉVRIER

Samedi 1er

FONDUE GÉANTE
de la chorale Arc en ciel en salle Icare

Dimanche 23

TRAIL DU GRÉSIVAUDAN.
Départ depuis la plaine des sports

MARS

Samedi 8

CARNAVAL organisé par Papote

AVRIL

Vendredi 11

FESTIVAL LES ÉCHOS
Spectacle « Petit(s) présent(s) pour grand futur » de la compagnie « Artiflette » à 20h en salle Icare

Samedi 12

CHASSE AUX ŒUFS
organisée par Papote

Dimanche 13

VIDE-GRENIER organisé par l'APE (report éventuel au 18/05 en cas de mauvais temps)

MAI

Jeudi 08

COMMÉMORATION
à 10h30 place Arnaud Beltrame

Vendredi 16

SPECTACLE POUR ENFANTS
proposé par Papote

Week-end du 24 et 25

SPECTACLES DU GROUPE THÉÂTRE DE LA MJC en salle Icare

Mercredi 28

REMISE DES PRÊTS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES aux habitants

JUIN

Samedi 14

CONCERT D'ÉTÉ
de la Clé des chants en salle Icare

Samedi 21

KERMESSE de l'APE et **FÊTE DE LA MUSIQUE**



LA PAROLE EST À L'OPPOSITION

OÙ EST LA COHÉRENCE FINANCIÈRE !

Défendre l'intérêt général de la Commune et des Lumbinois(es) est le sentiment qui nous anime depuis 2020 et encore plus en cette fin d'année 2024. Lors du dernier conseil municipal en date du 12 décembre 2024, nous nous sommes opposés à la vente, à vil prix, d'un terrain communal à l'association gestionnaire de l'école privée. Ce terrain à bâtir d'environ 3000 m² a été vendu pour un montant de 300 000 € soit 100€/m². Nous avons proposé un amendement à cette délibération ayant pour contenu une participation financière de l'acquéreur aux travaux de VRD qui sont actuellement intégralement pris en charge par la Commune pour un montant de 1 100 000€, celui-ci a été refusé arbitrairement par le Maire, ne respectant pas l'article L.2121-12 du CGCT, qui impose un débat préalable sur toutes propositions soumises au vote. Nous trouvons anormal que le budget communal supporte l'acquisition de

cette parcelle. La vente de celle-ci ne rapportera pas 300 000€ de recettes à la Commune mais 64 000€ si l'on considère le montant des travaux au prorata de la surface vendue.

Qui risque de payer ces erreurs! Qu'en sera-t-il de l'évolution des impôts locaux! Monsieur le Maire et son équipe porteront une lourde responsabilité sur les finances futures de la Commune.

Merci aux nombreux Lumbinois(es) qui nous écrivent et se montrent soucieux pour leur village.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter :
michel.miet@lumbin.fr / evelyne.opecle-monteiro@lumbin.fr / jean-pierre.dupuy@lumbin.fr / ange.leonetti@lumbin.fr

LE COIN « PATRIMOINE »

Le déplacement du cimetière de Lumbin et sa polémique

LE CONTEXTE

Le premier cimetière de Lumbin était contigu à l'église. Il a été déplacé en 1788. Quelle en fut la raison ? Était-il seulement trop exigu ? Ce n'est pas certain si on fait un peu d'histoire.

Au XVII^e siècle, le plus souvent, les cimetières étaient le lieu des inhumations en fosses, anonymes et même souvent superposées. Il n'existait de caveaux privatifs qu'à l'intérieur des lieux de culte.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, la médecine pense que les miasmes émanant des inhumations des cimetières encastrés dans le tissu urbain et dans les églises sont nocifs.

Une déclaration royale de 1776 restreint fortement l'inhumation dans les églises et précise que « les cimetières qui se trouveront insuffisants pour contenir les corps des fidèles seront agrandis, et ceux qui, placés dans l'enceinte des habitations, pourraient nuire à la salubrité de l'air, seront portés, autant que les circonstances le permettront, hors de ladite enceinte ». Après la Révolution, le décret du 12 juin 1804 « sur les sépultures » prolonge la déclaration royale de 1776. Il constitue le fondement de la législation funéraire française d'aujourd'hui.

LE DÉPLACEMENT

Ainsi le déplacement du cimetière de Lumbin est décidé suite à « la déclaration du Roi et de l'arrêt du Parlement de cette province qui en ordonnait la translation ».

Le terrain choisi était de « cent soixante toises de fonds en toute carreau à prendre sur plus grande pièce à la proximité du village au mas appelé Pallioux (ou Dailloux). Précisons que ce terrain est offert à la commune par Jean Paturel, l'entrepreneur chargé de la construction des murs de clôture (...) il se soumet à clore de murailles de six pieds y compris les fondations et bords, et les murs seront fait de 15 pouces d'épaisseur ». Le cimetière est béni le 11 novembre 1788.

LA POLÉMIQUE

Mais ce nouvel emplacement n'est pas du goût de tout le monde.

Au cours de la séance du 27 janvier 1793 du Conseil Municipal, le Procureur intervient en ces termes : « les habitants de la commune de Lumbin (...) ont manifesté hautement leurs vœux pour que le cimetière de cette paroisse soit remis à l'endroit où il était avant. Sa translation qui n'a été faite qu'à la sollicitation d'un seul individu et sans le consentement des habitants qui



n'ont cessé de réclamer contre cette translation, attendu que non seulement l'ancien cimetière était plus à portée de l'église des fidèles (...) mais encore que le cimetière actuel n'est pas clos comme il devrait l'être n'étant presque pas fermé et que les bestiaux y entrent sans cesse et y pâturent et que d'ailleurs le nouveau cimetière étant très éloigné des maisons il est dangereux que des malveillants en abusant de cet éloignement aillent exhumer les cadavres non seulement pour prendre les planches de la bière mais encore pour les dépouiller des linges dont ils sont enveloppés... Mais rien n'y fit, le nouveau cimetière est maintenu à sa place.

QUELS VESTIGES ACTUELS ?

La croix en pierre implantée au centre du cimetière actuel, portant gravée la date 1684, provient du premier cimetière.

Les douze bornes installées en 1843 sur le parvis de l'église, après sa reconstruction, « pour clore de manière aussi convenable que nécessaire l'enceinte de l'ancien cimetière formant aujourd'hui placette devant l'église ».

Le portail du cimetière portant l'inscription « Champ du repos », ce qui rappelle l'époque révolutionnaire. En effet, il ressort de textes de l'époque une répugnance à user le terme « cimetière », sans doute connoté d'Ancien Régime et une préférence pour les termes de « Lieu de repos ».

Sources : P. Ferrier « Lumbin d'hier et d'aujourd'hui » ; R. Bertrand « Transitions funéraires en Occident »